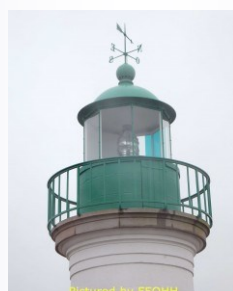
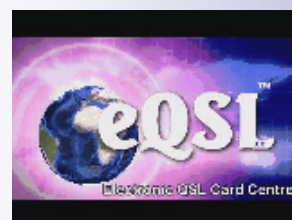




Semaine 5
Février 2016

LA REVUE DES RADIOAMATEURS FRANCAIS



Pictured by F5OHH

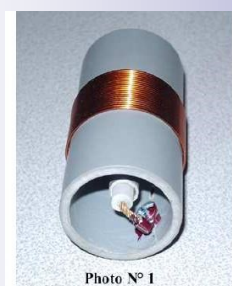
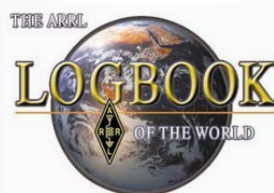


Photo N° 1





Radioamateurs France

**Association 1901
Président F5DBT**

**Siège social :
Impasse des Flouns,
83170 Tourves**

**Pour vos informations,
Vos questions
Contacter la rédaction
Via**

**[radioamateurs.france
@gmail.com](mailto:radioamateurs.france@gmail.com)**

**Un site , des news
Des PDF explicatifs**

**Une revue PDF
Par mail**

**Des identifiants SWL
Série 80.000**

Des cours pour l'examen

**Interlocuteur
de l'ARCEP, l'ANFR
et la DGE.**

**Partenariats
avec l'ANRPFD, et
le Journal du 11 Mètres.**

Bonjour à toutes et tous

Editorial

Retour sur la réunion du 17 décembre.

En premier lieu, le compte rendu fait par l'Administration et quelques représentations schématisées du monde radioamateurs français.

Si le texte est "une reprise" de l'ordre du jour, les tableaux eux n'apportent pas de commentaires, en effet ils sont conformes à l'idée et à la réalité de notre activité. Aucune surprise.

Puis, abordons " les modes numériques" :

OUI à leur utilisation, même si l'activité est encore "marginale" (voir tableaux dans la précédente revue).. elle se développe et la diminution du prix des appareils n'y est pas pour rien.

Par contre, NON au rôle de "police" que s'attribue certaines personnes. L'Administration ne nous demande pas de jouer un rôle qui n'est pas le nôtre, mais uniquement de respecter la réglementation radioamateur. C'est chose faite par l'obtention de notre certificat d'opérateur,

Le reste n'est pas de notre ressort.

Pour rappel, tout radioamateur (certificat et licence en poche) peut et doit pouvoir exercer son activité en tous modes sans avoir à justifier à une quelconque association de son "identité" (quel que soit le document demandé).

C'est ce que nous avons longuement écrit aux Services de l'Administration (ARCEP, DGE, et ANFR) début janvier.

Suite à la demande de nombreuses personnes, et au succès des sessions précédentes, **nous recommandons une série de cours pour la préparation à l'examen.** C'est un rôle tout à fait adapté à une association. Tous les détails d'inscription dans ce numéro.

Toutes les rubriques habituelles. Certaines sont possible grâce à l'aide **de contributeurs rédacteurs** qui nous remercions encore ici de pouvoir diffuser et donc faire partager leur expérience, leur savoir... en nous adressant des articles.

Nous sommes bien dans la définition du radio amateurisme.

Il est par contre dommage que d'autres "interdisent" la diffusion d'essais ... même si, comble de l'ironie (ou de l'hypocrisie) ils diffusent, et que l'on retrouve leurs textes sur le net !!!

Enfin, nous remercions les personnes (OM, YL, SWL, CB, ...) qui nous soutiennent , suite à l'appel à adhésion (ou dons) paru dans la revue de janvier.

Comme il n'est pas trop tard !! nous réitérons notre demande, non pas pour acheter des "bonbons" (si ? si, cela existe cher certains, mais cela n'est pas de mise ici) mais pour continuer et faire plus et mieux encore, enfin il y a le côté soutien à l'équipe, et un encouragement n'est pas inutile.

Il y a 4 ans, beaucoup souhaitaient "autre chose", informations, défense, revue, ...

C'est fait avec la revue, les cours, les docs en PDF, et le site, ou vous avez été près d'un million à vous connecter en 2015 !!! sans parler des autres services ...

Alors, le prix ...d'un paquet de cigarettes ou l'équivalent est' il trop élevé ? soit environ 1 euro par mois ? l'essentiel n'est il pas de participer, ...

Nous sommes dans une société de consommation et souvent, nous confondons le gratuit et le dû, pourtant nous sommes tous passionnés et chaque personne pourrait apporter sa pierre à l'édifice.

Merci de votre attention à avoir lu ce texte.

73 de toute l'équipe de RadioAmateurs France.

RADIOAMATEURS FRANCE

**Remercie ceux qui nous ont apporté leur soutien
en adhérent ou en ré- adhérent.**

**Pour continuer ce programme
et le développer encore plus ...
sans parler du soutien moral à l'équipe,**

**Nous serions,heureux,
de recevoir
votre adhésion, votre don,
votre soutien, ...**



**Il n'y a pas de minimum, nous proposons ...15 euros
ou plus pour ceux qui le peuvent ...
Est-ce trop ???**

Merci à toutes et tous, 73 de toute l'équipe.

**NB: un bulletin se trouve en fin de revue,
Pour un règlement par chèque ou Paypal.**

Les cours de RADIOAMATEURS - FRANCE

Si vous souhaitez avoir une formation à l'examen radioamateur, ...

Nous envoyez un mail à

radioamateurs.france@gmail.com

en nous indiquant votre souhait de recevoir les cours.

Participation:

Il faut être adhérent à Radioamateurs-France

(15 euros seulement !)

Par Paypal

http://www.radioamateurs-france.fr/?page_id=193

Ou par chèque:

RadioAmateurs France

Impasse des Flouns, 83170 Tourves

L'organisation ...

Les cours seront envoyés tous les 15 jours par mails

sur 5 mois.

Ce temps est suffisant pour apprendre le cours mais aussi et réviser ce qui aura été vu précédemment.

L'assiduité, le sérieux et votre engagement seront des points forts.

Pendant ce temps, il vous appartiendra :

D' "apprendre" ce qui est indiqué.

De lire ce qui est proposé.

Nous assurons un échange de mails personnalisé si besoins

Programme :

Partie 1

Réglementation

Révisions

Partie 2

Technique

Révision

ASSOCIATIF



NOUVELLE SESSION

**DEVENEZ
RADIOAMATEUR**

3 ans d'expérience

**Cours basés sur le
programme fait au radio
club de Marseille
pendant 10 ans ...**

**Alors pourquoi pas vous
???**

L'équipe bénévole de Radioamateurs France

Bonjour à toutes et tous.

Le site est toujours en développement, chaque jour apporte son lot de modifications et donc d'améliorations. Ce ne sont plus que des détails maintenant mais ils ont leur importance.

La revue est maintenant entièrement réalisée "en interne".

Si vous voulez nous rejoindre pour participer à la revue, des articles, des nouvelles,

ou tout simplement des informations à publier, de même si vous avez des sujets à proposer ...

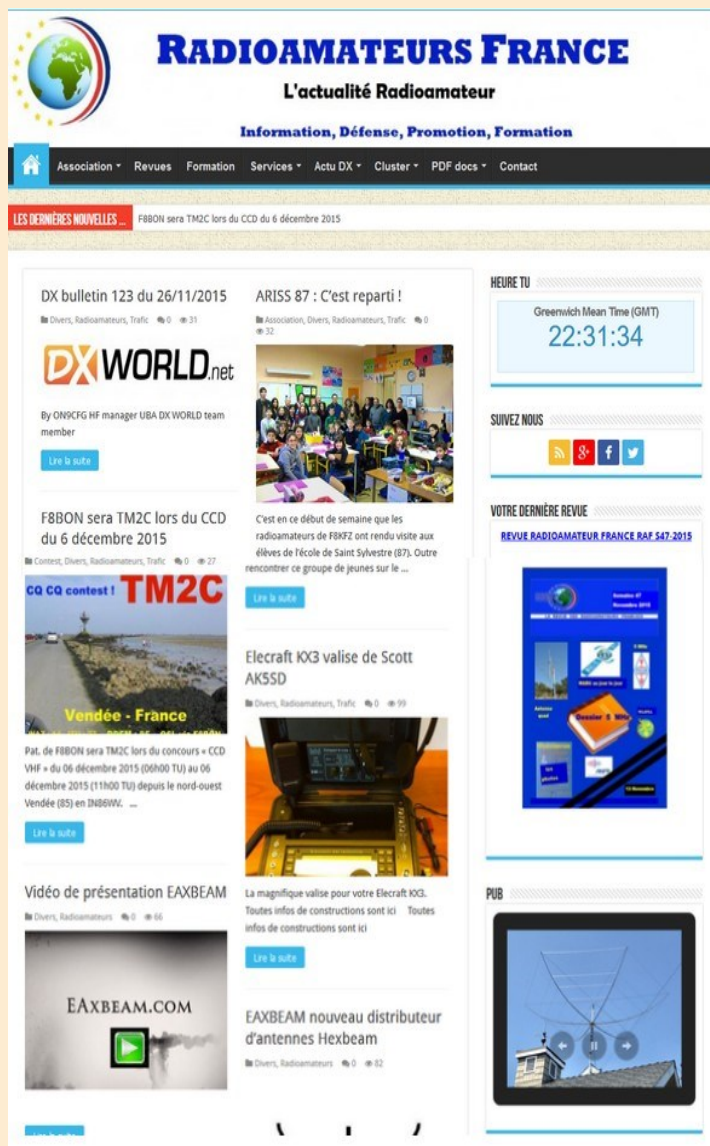
écrivez nous à radioamateurs.france@gmail.com

Votre participation est précieuse, c'est un travail de groupe et chacun apporte sa pierre à l'édifice.

La revue est diffusée à 85% en France, plus de 10% dans les pays Francophones et les 5% restant "dans le monde".

C'est un succès grandissant et dans un prochain temps, d'autres partenariats et échanges nous permettront de nous développer encore plus.

Merci à tous, lecteurs, collaborateurs, radioamateurs et amateurs de radio ...



Voici donc ci-contre une "image" du nouveau site ... Il n'est pas terminé mais bien avancé.

Antenne dipôle, rappel de généralités

L'antenne dipolaire, élaborée par Heinrich Rudolph Hertz vers 1886, est une antenne constituée de deux brins métalliques, alimentée en son milieu et destinée à transmettre ou recevoir de l'énergie électromagnétique.

Ce type d'antenne est le plus simple à étudier d'un point de vue analytique.

Dans la radio et les télécommunications, une antenne dipôle ou doublet est la classe la plus simple et la plus largement utilisée d'antenne.

Elle se compose de deux éléments conducteurs identiques tels que des fils ou des tiges métalliques.

Le courant d'entraînement provenant du transmetteur est appliquée, pour les antennes de réception ou le signal de sortie au récepteur est pris, entre les deux moitiés de l'antenne.

Chaque côté de la ligne d'alimentation à l'émetteur ou récepteur est connecté à l'un des conducteurs.

Cela contraste avec une antenne unipolaire, qui consiste en une simple tige ou conducteur avec un côté de la ligne d'alimentation qui lui est connecté, et l'autre côté relié à un certain type de sol.

Le dipôle est constitué de deux tiges droites ou fils orientés de bout en bout sur le même axe, avec la ligne d'alimentation relié aux deux extrémités adjacentes. Ceci est le type le plus simple d'antenne à partir d'un point de vue théorique.

La longueur des éléments de dipôle est déterminée par la longueur d'onde des ondes radio utilisée.

La forme la plus utilisée est le dipôle demi-onde, dans lequel chacun des deux éléments en forme de tige est d'environ 1/4 de longueur d'onde longue, de sorte que l'ensemble formé est une antenne d'une demi-longueur d'onde.

Le diagramme de rayonnement d'un dipôle vertical est omnidirectionnel; il rayonne une puissance égale dans tous les azimuts des directions perpendiculaires à l'axe de l'antenne.

Pour un dipôle demi-onde, le rayonnement est de 2,15 dBi perpendiculaire à l'axe de l'antenne.

Plusieurs variantes différentes du dipôle sont également utilisées, telles que le *dipôle replié*, *dipôle court*, ...

Les dipôles peuvent être utilisés comme antennes autonomes eux-mêmes, mais ils sont également utilisés comme antennes d'alimentation (des éléments entraînés) dans de nombreux types d'antennes plus complexes, comme l'antenne Yagi, antenne parabolique, réseau réflecteur, antenne tourniquet, antenne périodique et réseau phasé.

TECHNIQUE

Gain des antennes dipolaires

Longueur en	Gain	Note
$L \ll \lambda$	1,50	Dipôle court
0,5 λ	1,64	Dipôle demi-onde
1,0 λ	1,80	Dipôle pleine onde

Dipôle court

C'est un dipôle réalisable pratiquement formé par deux conducteurs de longueur totale L très petite comparée à la longueur d'onde λ . Les deux conducteurs sont alimentés au centre du dipôle (voir dessin de gauche).

Les brins parallèles rapprochés qui alimentent le dipôle en son centre sont traversés par des courants circulant en direction opposée, dont les champs électriques s'annulent mutuellement à distance suffisamment grande par rapport à leur distance mutuelle (supposée ici nulle). On peut alors les ignorer.

Le courant circule dans le même sens dans les deux bras du dipôle : vers la droite sur les deux ou vers la gauche sur les deux.

On prend comme hypothèse que le courant est maximum au milieu du dipôle (là où il est alimenté) et qu'il décroît linéairement jusqu'à zéro aux extrémités du dipôle où se concentrent les charges électriques déplacées par le courant alternatif.

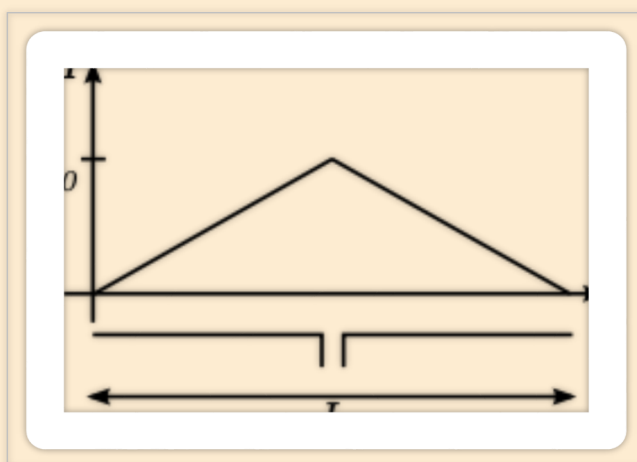


Diagramme des courants

Antenne dipôle, suite ..

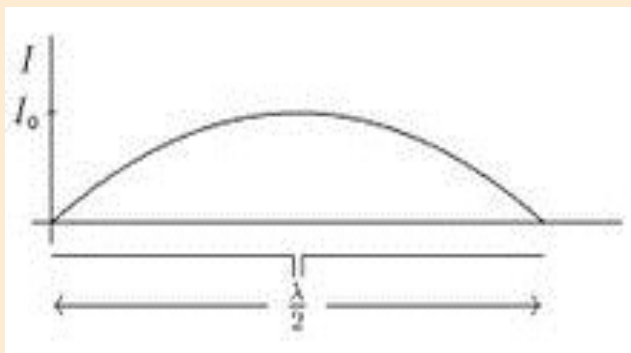
Dipôle demi-onde

Un dipôle $\lambda/2$ ou dipôle demi-onde est une antenne formée par deux conducteurs de longueur totale égale à une demi longueur d'onde. Cette longueur n'a rien de remarquable du point de vue électrique.

L'impédance de l'antenne ne correspond ni à un maximum ni à un minimum.

L'impédance n'est pas réelle bien qu'elle le devienne pour une longueur du dipôle proche (vers 0.46λ).

La seule particularité de cette longueur est que les formules mathématiques se simplifient énormément.



Le courant électrique dans un dipôle à deux brins égaux dont la longueur totale égale la demi-longueur d'onde

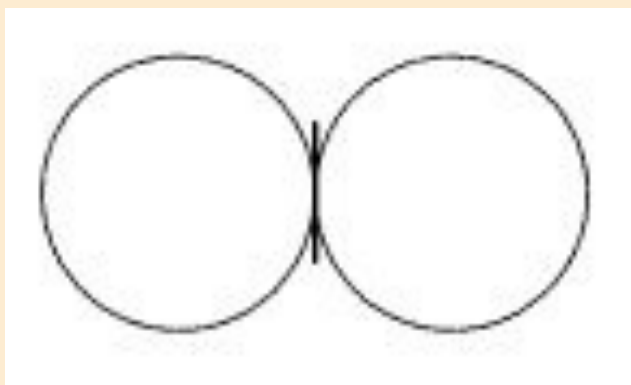
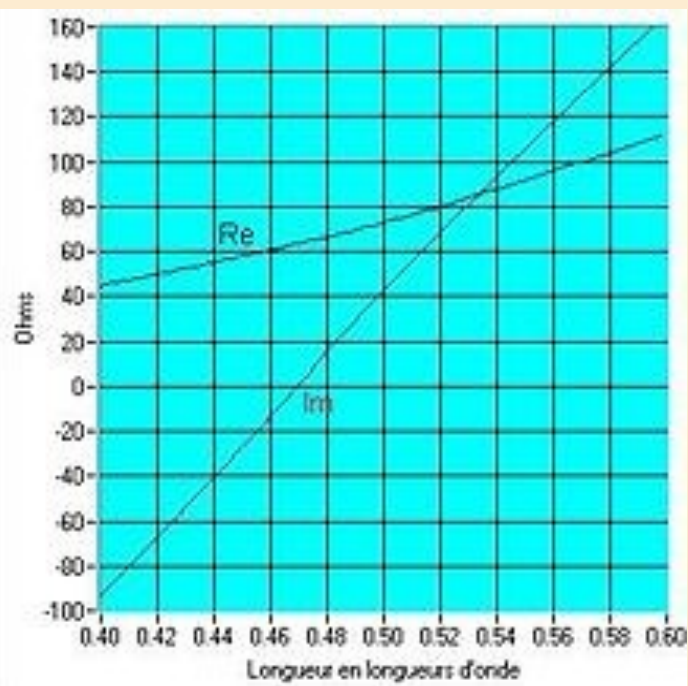


Diagramme en coupe du rayonnement pour $\lambda/2$. Pour comparaison, la section du diagramme d'émission d'un dipôle court apparaît en pointillés. Ils ne sont pas très différents.

TECHNIQUE



Impédance résistive et réactive d'un dipôle, en fonction de sa longueur (exprimée en nombre d'onde).

SARANORD exposition

La 15ème exposition-bourse de matériel radio, SARANORD se déroulera le:

Dimanche 07 février 2016 de 9 h à 15 h dans la salle Henri Block, Centre culturel Jacques Brel, 137, rue J. B. Delescluse, 59170 Croix (entre Lille et Roubaix).

Cette exposition-bourse est organisée par le Radio Club du Nord de la France F8KKH, (BP 104, 59953 Croix Cedex)

Antenne doublet

Par Jean F6CPI

Ce n'est **P**as **Đ**possible !

DOUBLET 7/14/21/28 MHz pour espace très restreint la « CPĐ » Et Multidoublet 7/10/14/18/21/24/28 MHz la « CPI+ »

Toujours pour espace très restreint

Ce n'est pas une antenne « miracle », mais tout simplement un doublet à trappes qui vous permettra de trafiquer sur ces 4 bandes pour commencer et 7 bandes si vous persévérez avec un ROS acceptable et de 1/1 sur certaines bandes suivant l'environnement, la configuration du terrain, le mode de montage de l'antenne et la portion de bande pour laquelle vous l'avez taillée.

Phone ou CW voir courbes ci-dessous, ROS 7-14-21-28

Si vous faites une folie et que vous lui adjoignez une boîte d'accord, il est bien évident que vous la ferez fonctionner sur ces 4 bandes mais sans ROS.

Mais là non plus rien de miraculeux, puisque avec une boîte d'accord bien conçue de construction commerciale ou OM type **F3ZZ** vous pourrez accorder votre sommier métallique et trafiquer sans risque pour votre transceiver !

Quand au « rendement » non pas du sommier, mais de l'antenne, c'est en l'essayant que vous pourrez porter un jugement !

Alors me direz-vous quels sont les avantages de la CPĐ puisqu'elle n'est pas miraculeuse ?

- Son encombrement deux fois **531 cm**, environ, que vous pourrez également monter en V inversé, ce qui bien évidemment réduira l'encombrement au sol.

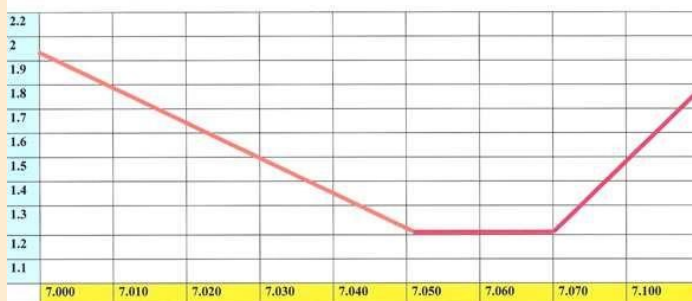
Et avec une boîte d'accord (**ce que je vous conseille**), vous aurez des réglages francs avec une bande passante plus que correct sur les 4 bandes sans avoir à retoucher sans arrêt l'accord de votre boîte.

Bien qu'il ne faille pas rêver non plus, car si vous passez de la bande phone à la CW il faudra quand même retoucher un peu l'accord de la boîte si vous voulez toujours avoir 1/1 de ROS.

Faire du 40 mètre avec un doublet de 2 fois 5,31 m oblige quand même à quelques nécessités.

TECHNIQUE

COURBE DU R.O.S SUR LA BANDE DES 7 Mhz
ANTENNE 4 BANDES MONTÉE EN V INVERSÉ



COURBE DU R.O.S SUR LA BANDE DES 14 Mhz
ANTENNE 4 BANDES MONTÉE EN V INVERSÉ



COURBE DU R.O.S SUR LA BANDE DES 21 Mhz
ANTENNE 4 BANDES MONTÉE EN V INVERSÉ



COURBE DU R.O.S SUR LA BANDE DES 28 Mhz
ANTENNE 4 BANDES MONTÉE EN V INVERSÉ



TECHNIQUE

Elle se compose de 6 trappes pouvant supporter 100 watts maxi:

- 2 trappes qui résonnent sur le 28 MHz
- 2 trappes qui résonnent sur le 21 MHz
- 2 trappes qui résonnent sur le 14 MHz

Pour réaliser ces trappes, il vous faut :

- du tube de PVC de diamètre 40 m/m
- du tube alu de diamètre 10m/m
- du fil de cuivre enrobé (âme de coaxial RG 213)
- du fil de cuivre émaillé 10/10 ème

Réalisation des trappes voir schéma Figure 1, avec photos 1-2et 3

Fil émaillé 10/10 ème spires jointives bobiné sur PVC longueur 120m/m _ = 40m/m

1. 28 MHz 9 spires
2. 21 MHz 13 spires
3. 14 MHz 20 spires

Le tube d'alu de diamètre 10m/m (que vous trouverez dans tous les magasins de bricolage) étant taillé définitivement à la longueur à 95 m/m, l'accord se fait en recoupant l'âme du RG 213 de manière à faire varier la capacité et trouver un accord sur la bande choisie.

(Attention les réglages sont pointus). Il vous faut bien évidemment un grip-dip (ou appareil similaire) pour effectuer cette opération.

Reste ensuite à raccorder les trappes entres-elles avec du fil de cuivre souple de 2.5 alimentées en son centre avec un balun de rapport 1/1.

Voir dimensions pour une antenne taillée pour un compromis CW et phone Figure 2.

Mais rien non plus ne s'oppose à raccorder les trappes entres-elles avec du tube alu rigide et la « CPD » peu devenir un doublet rotatif !

Les dimensions indiquées dans la Figure 2 sont à titre indicatif et peuvent varier suivant les matériaux utilisés.

Il est vivement conseillé d'effectuer ces réglages avec un MFJ 259 (ou appareil similaire), avec l'antenne positionnée à l'endroit où elle doit fonctionner.

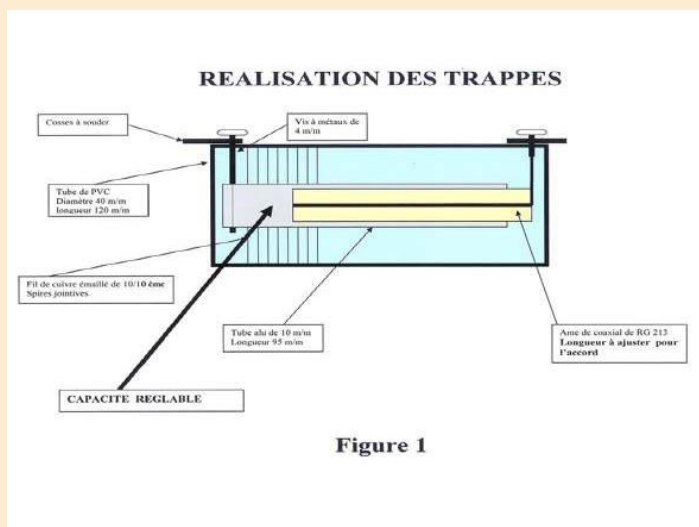
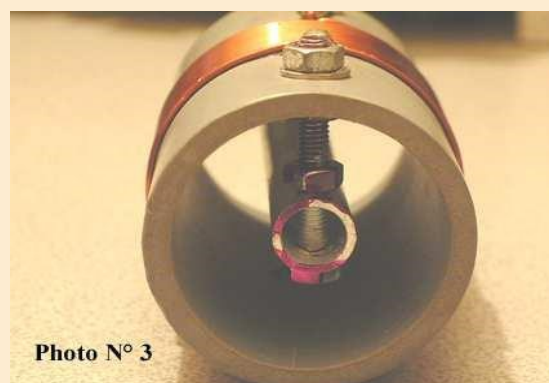
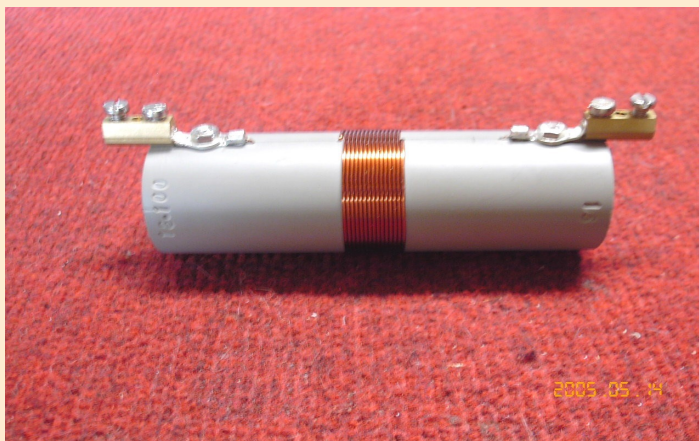


Figure 1



Vous remarquerez que je ne vous est pas abreuvé de formules scientifiques pour la bonne et unique raison que je ne suis pas un scientifique mais un amateur de radio et radioamateur.

Et que cette antenne fonctionne tout simplement sur le principe des « circuits bouchons » et du rallongement électrique d'un brin d'antenne par une self.

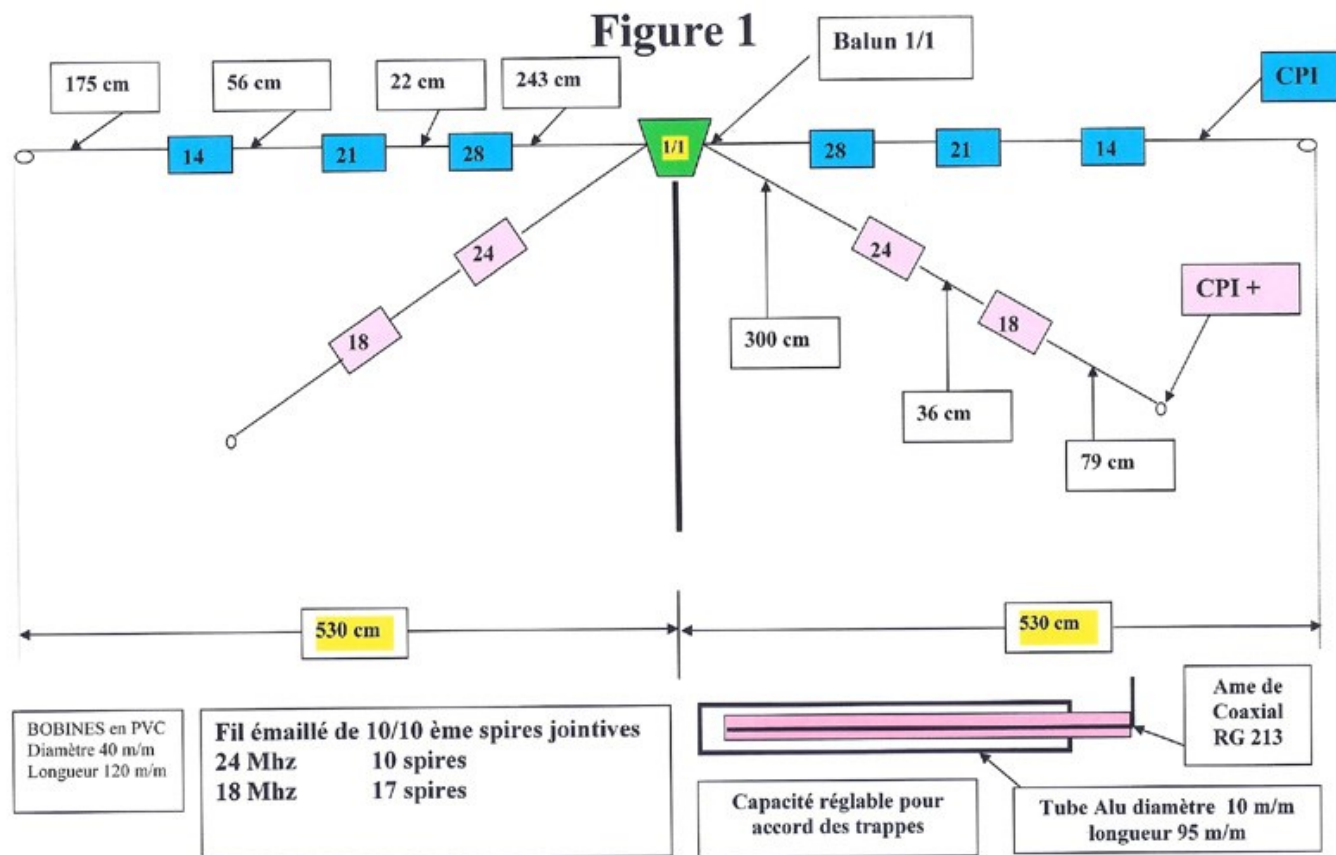
Ce qui a motivé la réalisation de cette antenne c'est le manque d'espace d'un QRA vacances.

Vous pouvez lui adjoindre comme je l'ai fait une trappe qui résonne sur le 7 MHz pour pouvoir trafiquer sur le 3,5 MHz la longueur de l'antenne passe alors à 2 fois 7,20 m environ .

Cette dernière trappe devra être réalisée avec du tube alu et une âme de coaxial d'un diamètre supérieur pour éviter des amorçages.

ANTENNE CPI+ - 7 BANDES 7-10-14-18-21-24-28 MHz

Figure 1



Pensez à assurer l'étanchéité des trappes par tous les moyens à votre convenance si vous voulez avoir des réglages stables.

Pour ma part, les trappes sont protégées par des cylindres en PVC qui s'ouvrent en deux que vous trouverez dans les magasins de bricolages et qui servent à la protection des prises électriques.

Voir photos 5



LA CPI + ANTENNE 7 BANDES -

7-10-14-18-21-24-28 MHz

POUR ESPACE RESTREINT 2 x 5m30

La CPI + est réalisée à partir de la CPI décrite précédemment et devient un multi doublet qui comporte maintenant 10 trappes.

- 6 trappes pour les bandes 7-14-21-28 (CPI)
- 4 trappes pour les bandes 10-18-24 MHz. (CPI+)



Ci—contre, le R.O.S.
relevé pour les bandes 24-18-10- MHz



TECHNIQUE

COURBE DU R.O.S SUR LA BANDE DES 10MHz
ANTENNE 7 BANDES MONTÉE EN V INVERSÉ



COURBE DU R.O.S SUR LA BANDE DES 18MHz
ANTENNE 7 BANDES MONTÉE EN V INVERSÉ



COURBE DU R.O.S SUR LA BANDE DES 24MHz
ANTENNE 7 BANDES MONTÉE EN V INVERSÉ



La réalisation des trappes est exactement la même que dans la CPI, donc se reporter au précédent article.

Par contre le montage mécanique n'est pas celui d'un multi doublet classique (ce n'est pas pour autant une antenne repliée (folded),

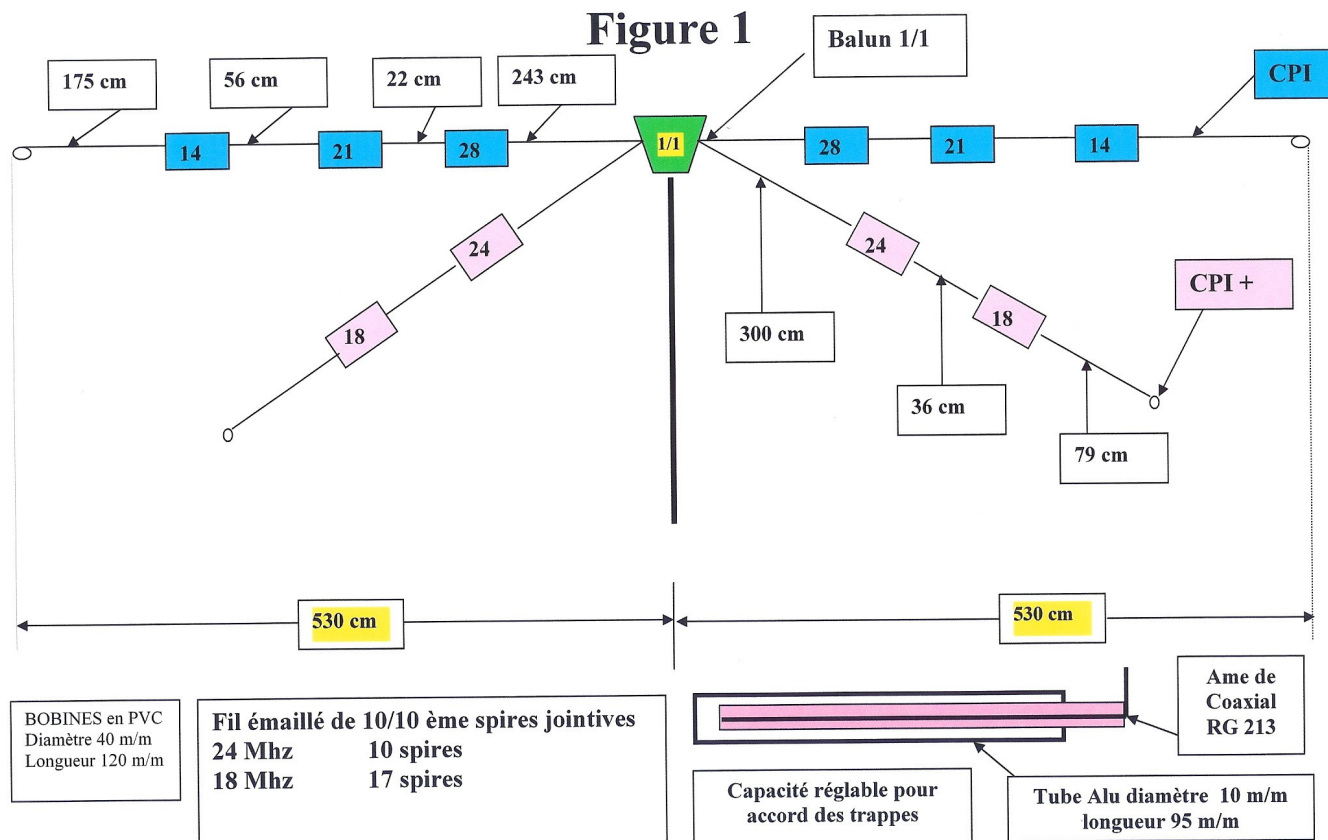
Voir la figure et photos.

Trappe 24 MHz 10 spires jointives fil émaillé 10/10 éme

Trappe 18 MHz 17 spires jointives fil émaillé 10/10 éme

ANTENNE CPI+ - 7 BANDES 7-10-14-18-21-24-28 MHz

Figure 1



MONTAGE MECANIQUE DE LA CPI+ (Vue de dessus)

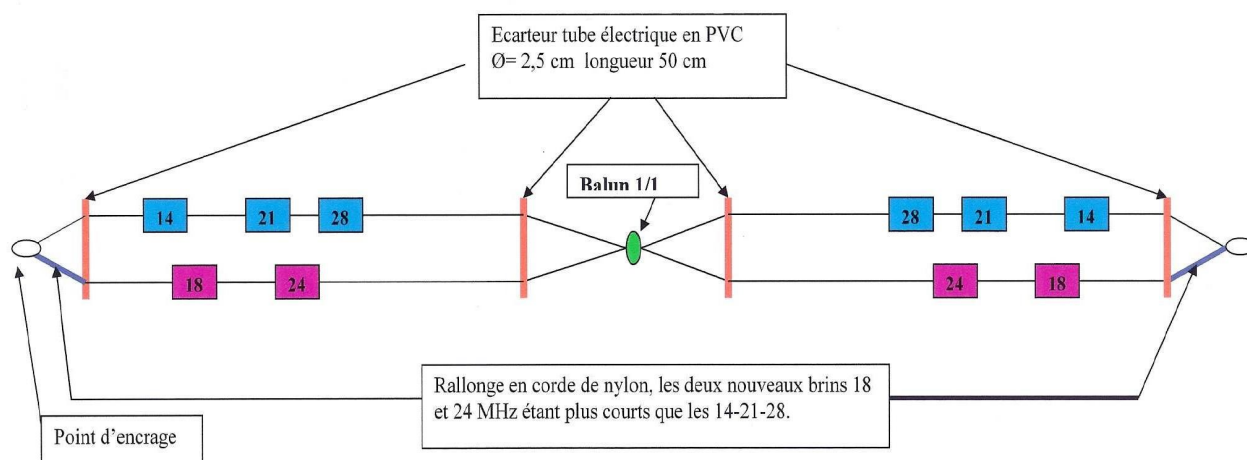


Figure 2

TECHNIQUE

Le bon fonctionnement de cette antenne, réside dans une réalisation soignée, ainsi qu'une parfaite isolation des trappes à la pluie.

Surtout ne pas entourer les selfs avec du sotch électrique (désaccord des trappes garanti) mettre des coquilles en PVC comme présenté dans le précédant article (inconvenient disgracieux et un peu lourd) et par très grosse pluie avec vent l'eau arrive à pénétrer.

J'ai fais plusieurs essais avec du ruban élastomère auto amalgamant, cela modifie l'accord de la self,

pour éviter ce phénomène, j'ai enroulé d'abord la self avec du ruban de téflon de plombier ce qui minimise cette réaction, puis ensuite du ruban auto amalgamant.

Il serait peut-être souhaitable d'isoler les selfs et régler les capacités ensuite ?

Quitte à me répéter, toutes les dimensions données dans ces articles peuvent variées de plusieurs cm, elles sont fonction des matériaux utilisés.

Il est donc fortement conseillé de tailler les brins plus longs et de les rectifier l'antenne en position et à l'endroit ou elle doit fonctionner.

Commencez à tailler les brins des fréquences les plus hautes pour terminer bien évidemment par les fréquences les plus basses.

Il est bien évident que ces courbes de ROS, sont données à titre indicatif et qu'elles peuvent varier dans des proportions relativement importantes suivant le montage géométrique de l'antenne et le lieu de son implantation.



Comme pour la CPI, il est fortement conseiller pour trafiquer sur les portions de bandes CW et passer aux portions phone de lui adjoindre une boite d'accord.

Cette antenne fonctionne depuis plusieurs mois à mon QRA fixe et me donne entière satisfaction.

Elle est destinée à un QRA vacance où l'espace est plus que restreint.

C'est dans cet esprit que j'ai entrepris sa réalisation, puisse t-elle être utile à d'autres OM.

Et souvenez-vous, qu'à l'impossible nul n'est tenu !

Jean VILLECHANGE F6CPI

Relevé de conclusions de la réunion du 17 décembre 2015

Texte de la DGE.

1 / Organismes présents ou représentés :

- Associations de radioamateurs : AMSAT-France, Clipperton DX Club, DRAF, FNRASEC, Radioamateurs France, REF, Union française des télégraphistes et Union de radioclubs ;

- Administrations concernées : Agence nationale des fréquences (ANFR), Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (ARCEP) et Direction générale des entreprises (DGE).

2 / Evolutions résultant de la dernière conférence mondiale des radiocommunications :

→ Comme annoncé lors de la réunion, l'ARCEP apporte les éléments de réponses concernant les décisions adoptées par la CMR-15 qui concernent les radioamateurs.

- En réponse au point 1.4 de l'agenda de la CMR-15, une nouvelle attribution mondiale de 15 kHz au service amateur a été actée dans la bande 5 MHz (5 351,5-5 366,5) à titre secondaire limitée par une PIRE inférieure à 15W notamment sur le territoire français ;
- L'ordre du jour de la CMR de 2019 contient un point relatif à l'extension à la Région 1 d'attributions au service d'amateur dans la bande 50-54 MHz ;
- La proposition européenne visant à étudier les besoins amateur dans la bande 1800-2000 kHz n'a pas été retenue par la CMR-15.

En réponse à une demande sur la bande 70-80 GHz, l'ARCEP indique que des travaux à l'UIT seront bien conduits afin de préparer des recommandations à destination des administrations visant à garantir la compatibilité entre les applications des services d'amateur,



Les bâtiments de la DGE ex DGCIS

d'amateur par satellite et de radioastronomie et les applications du service de radiolocalisation dans la bande de fréquences 76-81 GHz, compte tenu des études déjà effectuées figurant dans le Rapport UIT-R M.2322. Ces travaux font suite à l'attribution par la CMR-15 de la bande 77,5-78 GHz au service de radiolocalisation à titre primaire.

Un nouveau cycle d'étude va débuter en 2016 afin de préparer les positions françaises et européennes en vue de la CMR-19 au sein de comités d'études de l'ANFR et de groupes de travail de la CEPT (CPG).

3 / Textes en cours d'élaboration :

→ En janvier 2016, la DGE lancera la consultation publique sur les projets de textes suivants après leur validation par les ministres :

- Décret définissant les conditions de l'interconnexion d'une station radioamateur à un réseau ouvert au public ;
- Obligations d'être titulaire d'un certificat d'opérateur des services d'amateurs et d'un indicatif personnel, de respecter une procédure d'authentification, de déclarer préalablement à l'ANFR les modalités de connexion, de consigner les informations relatives aux connexions dans le journal de bord prévu par la décision de l'ARCEP, de préserver l'intégrité et la sécurité de fonctionnement du réseau notamment en ne modifiant pas la conformité des équipements à la directive R&TTE sous peine des sanctions administratives prévues par l'arrêté de 2000 (suspension ou retrait d'indicatif) ;

Relevé de conclusions , suite ...

- Arrêté complétant et modifiant les arrêtés du 21 septembre 2000 et 30 janvier 2009 :

*Principales modifications de l'arrêté de 2000 :

Ajout de la possibilité de faire des démonstrations à but pédagogique de la manœuvre de stations radioamateurs (collèges, lycées, scouts,...) ,

toiletage du texte afin de tirer les conséquences du transfert de compétences au profit de l'ANFR en matière de délivrance des certificats et d'attribution des indicatifs,

remplacement des formulaires de certificats et de notifications des indicatifs par des listes d'informations obligatoires à intégrer dans ces documents

et ajustements des programmes d'examen afin d'y inclure le numérique ;

- Principales modifications de l'arrêté de 2009 :

Reprise des conditions d'utilisation fixées dans la décision de l'ARCEP n° 2012-1241,

ajout des bandes de fréquences nouvellement attribuées aux radioamateurs par la décision de l'ARCEP n° 2013-1515

et définition des conditions de l'interconnexion (identiques à celles du décret précité).

Concernant la procédure d'authentification à mettre en place dans le cadre de l'interconnexion, la DGE encourage les associations à apporter une réponse conjointe et, à défaut, que chacune d'entre elles présente les avantages et inconvénients de chaque solution dans le cadre de la consultation publique.

Concernant l'ajout de rubriques relatives au numérique dans les programmes d'examen, l'ANFR est ouverte à ce que les associations lui proposent des listes de questions.

4 / Recensement des stations répétitrices existantes, cas de brouillages constatés et règles en cas d'investive sur les bandes amateurs et d'usurpation d'indicatifs d'appel :

→ Rappel du cadre réglementaire sur ces points de l'ordre du jour plutôt informatifs.

→ Pour les stations répétitrices qui ne sont plus utilisées, l'ANFR rappelle que c'est aux responsables de ces stations d'effectuer eux mêmes les demandes de suspension.

Administration et Services

5 / Textes d'application de la loi relative aux ondes électromagnétiques :

→ La DGE rappelle que cette loi et ses textes d'application ne sont pas applicables aux stations radioamateurs dans la mesure où ils concernent les stations radioélectriques soumises à avis ou accord de l'ANFR.

6 / Points divers :

→ Restauration d'une classe novice :

La DGE rappelle que cette restauration n'est pas envisagée compte tenu de l'absence d'éléments nouveaux.

Il est convenu que cette question ne devant pas retarder les projets de décret et d'arrêté précités, elle sera examinée après leur publication.

La DGE relaiera toutefois cette demande des associations aux ministres ;

→ Formation des jeunes au radioamateurisme :

La DGE indique que la modification de l'arrêté du 21 septembre 2000 relative à la possibilité de faire des démonstrations de la manœuvre de stations radioamateurs est de nature à contribuer à la réalisation de cet objectif ;

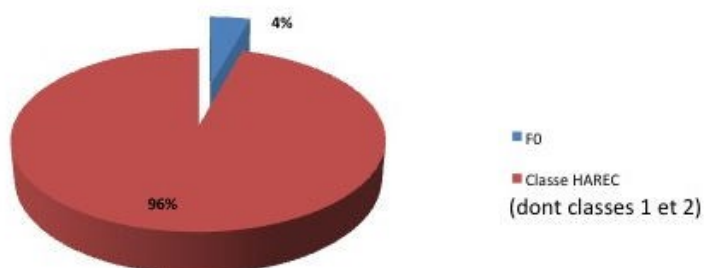
→ Assouplissement de l'attribution des indicatifs spéciaux en Outre-mer :

L'ANFR étudiera la proposition faite sur ce sujet par le REF avant d'en discuter avec les associations et de proposer à la DGE d'ajuster si besoin l'annexe correspondante de l'arrêté du 21 septembre 2000.

→ Indicatif spécial pour un spationaute à bord de la station ISS :

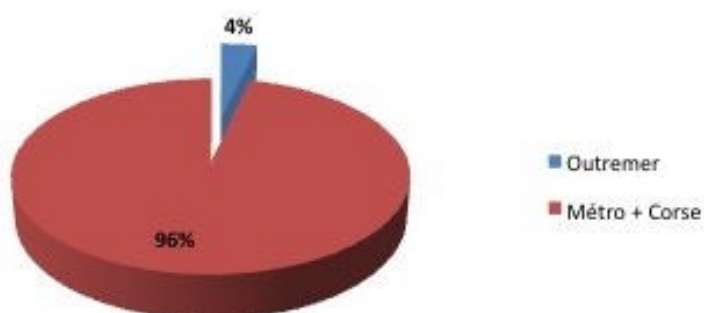
C'est au spationaute lui-même d'effectuer la demande d'indicatif spécial auprès de l'ANFR via le formulaire prévu.

Répartition par classe



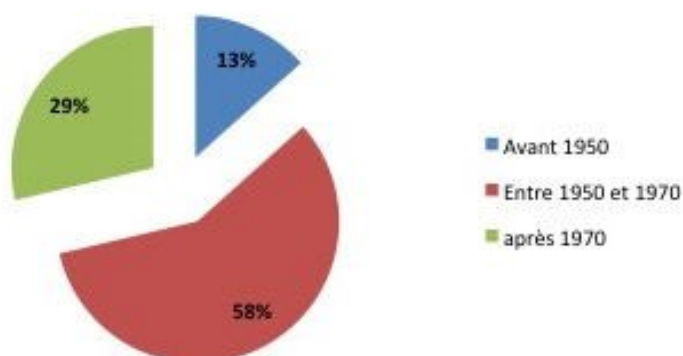
F0	4 %
Classes 1 et 2	96 %

Répartition des RA Métropole / Outremer



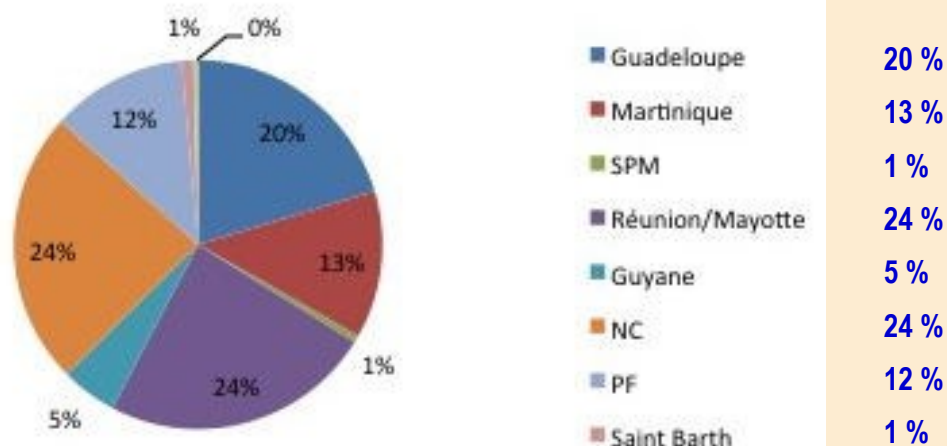
Outre-mer	4 %
F et TK	96 %

Répartition par tranches d'âges des Radioamateurs

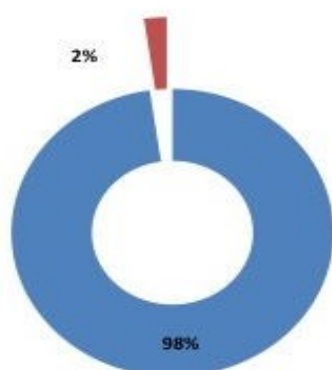


Nés avant 1950	13 %
Nés entre 1950 et 1970	58 %
Nés après 1970	29 %

Répartition des RA par territoires Outremer

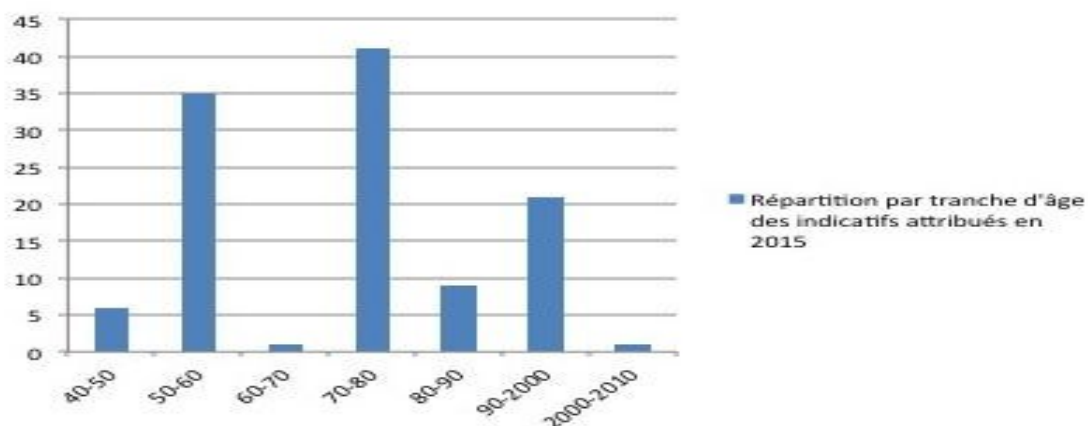


Répartition H/F



Femmes 2 %
Hommes 98 %

Répartition par tranches d'âge des indicatifs attribués en 2015



Ou va t'on ???

Sur ce compte rendu fait par l'Administration, il faut noter:

Qu'il est "très proche" de l'ordre du jour.

Qu'il ne fait pas apparaître les prises de positions des différents intervenants.

A savoir :

1) Evolutions résultant de la dernière conférence

Cela concerne le 5 MHz, à suivre en 2017, c'est la réponse qui nous a été faite.

Nous sommes en attente du bon vouloir et de la rapidité d'actions.

2) Interconnection

Point sensible.

1 représentant défend ses idées, POUR bien sûr.

Le REF qui "souhaite" des aménagements ...

Le RAF est opposé à une évolution qui selon "nous" s'oriente vers un, des réseaux privés, correspondant à des utilisations groupusculaires.

En effet, si l'on prend les modes, dstar, dmr, dmr marc, c4fm ...

Ceux ci utilisent des fréquences et des relais basés sur des technologies différentes peu ou pas compatibles. Ainsi l'on se retrouve avec 1 appareils radio / mode

1 relais spécifique ...

Nous ne sommes plus dans la phonie, la graphie et autres, ou selon la classification des "classes" il y avait 2 ou 3 options, exemples: phonie: blu, am, fm, ..

Mais là, des modes différents, il en apparaît de nouveau chaque jours ou presque ...

Certains sont basés sur des utilisations PRO, et donc s'apparentent à une utilisation: 1 modes = 1 fabricant de matériels et donc chacun y va de son mode et de ses déclinaisons d'appareils ...

Question:

est ce de l'expérimentation

ou bien de la nécessité de s'adapter chaque jour à une nouvelle technologie ???

Administration et Services

Ce qui est regrettable c'est qu'il n'y a pas de "standard".

Ce qui pourrait l'être aussi c'est: Le remplacement de relais en mode analogique par un relais non pas analogique-numérique mais uniquement numérique ... Quelle assurance avons nous ?

L'anarchie de modes numériques incompatibles, ce qui reviendrait à créer des groupes d'utilisateurs spécifiques, donc à des réseaux privés ??? Il n'y a qu'un pas qui pourrait être franchi.

Chaque "groupe" utilise des codes différents pour les connexions relais.

Ainsi si l'on se cantonne aux 4 modes principaux, il faut ...4 codes...

En ce sens il est regrettable que les "associations" basées sur ces différents modes ne communiquent pas de liste afin de publier TOUS ENSEMBLE une base de données reprenant:

Par exemple: indicatif, le code dstar, le code dmr, ...

Enfin et pour en terminer sur ce sujet, une association demande copie de documents administratifs ...

Là et comme déjà dit, c'est de l'abus.

Aucune association n'est là pour se substituer au pouvoir de police des Services de l'Administration concernée.

L'Administration n'a pas écrit cela.

LI ne faut pas se retrancher derrière de pseudo explications basées sur des "non dits" de cette même Administration.

L'indicatif attribué est un document officiel suffisant.

(voir les documents CEPT)

L'éventuelle fraude à l'utilisation d'un indicatif est sanctionnée et c'est prévu dans les textes.

Regardons par exemple le RTTY, ce mode est automatique, donc l'indicatif est la seule "preuve" d'identification. On a jamais demandé à des opérateurs de justifier de leur indicatif / opérateur pour pratiquer le RTTY

Idem pour les relais !!!.

Nous avons donc argumenté dans ce sens lors de la réunion du 17 décembre, et nous l'avons confirmé par mail aux différents Services de l'Administration.

Ou va t'on ???, suite

3) Stations répétitrices

Nous approchons du millier de relais pour 13800 radioamateurs

Ou plus exactement moins de 10.000 actifs sur les bandes

Ainsi c'est un rapport d'un relais pour 10 radioamateurs !!!!!!!!!!!

Comme nous avons évoqué le fait que tous n'ont pas d'indicatif et ne sont pas ou mal identifié, un autre problème apparaît ici: la saturation.

4) Brouillages 5) Injures sur les bandes

Hormis le cas de brouilleurs occasionnels, il y a les brouillages et injures entre radioamateurs, et dans ce cas, il semblerait que " des problèmes liés à un ou des modes numériques" soient apparus.

Il y a bien des plaintes auprès de juridictions.

Peux t'on dire que ces problèmes sont liés à une personne et son caractère autoritaire ?

Un peu de souplesse et de bonne volonté arrangerait bien des choses, car on parle de radioamateurs.

6) CEM

Nous ne sommes pas concernés par la loi dite "Abeille".

7) Divers

Rien à dire de plus, pas de F0.

Ce qui n'est pas écrit:

Il n'est pas abordé la possibilité d'indicatifs spéciaux type TW, comme cela existait "avant" pour les concours internationaux.

Nous en avons parlé lors de la réunion...

Un oubli, sûrement dans le compte rendu.

Nous y reviendrons dans un courrier à l'Administration.

Les 6 tableaux n'apportent pas de remarques particulières par rapport aux connaissances actuelles du monde radioamateur.

La seule observation est le fait que les nouveaux radioamateurs sont âgés (souvent) de plus de 50 ans.

Comme quoi, les jeunes venus avec la F0 sont en grande partie repartis pour d'autres activités.

Administration et Services

En janvier 2016, la DGE devrait lancer la consultation publique sur les projets de textes suivants après leur validation par les ministres :

- Décret définissant les conditions de l'interconnexion d'une station radioamateur à un réseau ouvert au public :
- Obligations d'être titulaire d'un certificat d'opérateur des services d'amateurs et d'un indicatif personnel, de respecter une procédure d'authentification, de déclarer préalablement à l'ANFR les modalités de connexion, de consigner les informations relatives aux connexions dans le journal de bord prévu par la décision de l'AR-CEP, de préserver l'intégrité et la sécurité de fonctionnement du réseau notamment en ne modifiant pas la conformité des équipements à la directive R&TTE sous peine des sanctions administratives prévues par l'arrêté de 2000 (suspension ou retrait d'indicatif) ;
- Arrêté complétant et modifiant les arrêtés du 21 septembre 2000 et 30 janvier 2009 :

Concernant la procédure d'authentification à mettre en place dans le cadre de l'interconnexion,

la DGE encourage les associations à apporter une réponse conjointe et, à défaut, que chacune d'entre elles présente les avantages et inconvénients de chaque solution dans le cadre de la consultation publique.

Nous avons déjà répondu aux Services de l'Administration

Lors de la publication de cette consultation, il conviendra d'être très vigilant.

Nous vous tiendrons informé et apporterons des remarques et commentaires ...

Arrêté du 31 mars 1992 relatif aux caractéristiques techniques et aux conditions d'exploitation des postes C.B.

NOR: PTTR9200176A

Version consolidée au 17 janvier 2016

Le ministre délégué aux postes et télécommunications,

Vu le code des postes et télécommunications, notamment ses articles L. 34-9, L. 39-1, L. 40, L. 89 et R. 20-13 ;

Vu le décret n° 92-116 du 4 février 1992 relatif à l'agrément des équipements terminaux de télécommunications, à leurs conditions de raccordement et à l'admission des installateurs,

Article 1

Les postes émetteurs-récepteurs fonctionnant sur les canaux banalisés (bande 26,960 MHz à 27,410 MHz) destinés à établir des communications à courte distance sont dits postes C.B.

Ces stations peuvent communiquer librement entre elles. Elles peuvent être utilisées par toute personne pour son usage privé dans les limites définies par les textes législatifs et réglementaires en vigueur et notamment le présent arrêté.

Aucune garantie n'est donnée par l'administration contre les brouillages susceptibles de perturber les communications établies au moyen des postes C.B.

Les postes C.B. ne sont pas soumis à l'obligation d'installation et d'entretien par des installateurs admis en radiocommunications.

Article 2

Est autorisée l'utilisation dans les conditions précisées au présent arrêté des postes C.B. conformes à un type agréé.

Article 3

Peuvent être utilisés librement les postes C.B. conformes à un type agréé et disposant d'une plaque d'agrément conforme aux dispositions de l'article R. 20-13 (1°) du code des postes et télécommunications.

L'agrément est délivré au regard de la conformité des matériels à la norme Afnor NF C 92-412.

Peuvent être également utilisés librement en France dans le cadre du présent arrêté les postes C.B. conformes à la recommandation de la Conférence européenne des administrations des postes et télécommunications (C.E.P.T.) n° T/R 20-09 et qui comportent une plaque de marquage conforme au modèle précisé à l'alinéa 1er du présent article complétée par la mention CEPT PR 27 x (x étant une lettre précisée à l'annexe du présent arrêté).

Textes administratifs

La lecture du marquage doit être possible rapidement pour tous les types de stations, portatifs, fixes ou mobiles.

Les ressortissants des autres Etats membres de la C.E.P.T. sont autorisés à utiliser en France leur équipement C.B., si ce matériel est agréé dans leur pays d'origine, et conforme aux dispositions désignées ci-après du présent arrêté..

Article 4

Les postes C.B. doivent être installés et exploités dans les conditions suivantes :

Etre portatifs, fixes ou mobiles ;

Fonctionner sur 40 canaux pré-réglés dont la liste des fréquences centrales est la suivante :

Canal n° 01, 26,965 MHz ;	Canal n° 21, 27,215 MHz ;
Canal n° 02, 26,975 MHz ;	Canal n° 22, 27,225 MHz ;
Canal n° 03, 26,985 MHz ;	Canal n° 23, 27,235 MHz ;
Canal n° 04, 27,005 MHz ;	Canal n° 24, 27,245 MHz ;
Canal n° 05, 27,015 MHz ;	Canal n° 25, 27,255 MHz ;
Canal n° 06, 27,025 MHz ;	Canal n° 26, 27,265 MHz ;
Canal n° 07, 27,035 MHz ;	Canal n° 27, 27,275 MHz ;
Canal n° 08, 27,055 MHz ;	Canal n° 28, 27,285 MHz ;
Canal n° 09, 27,065 MHz ;	Canal n° 29, 27,295 MHz ;
Canal n° 10, 27,075 MHz ;	Canal n° 30, 27,305 MHz ;
Canal n° 11, 27,085 MHz ;	Canal n° 31, 27,315 MHz ;
Canal n° 12, 27,105 MHz ;	Canal n° 32, 27,325 MHz ;
Canal n° 13, 27,115 MHz ;	Canal n° 33, 27,335 MHz ;
Canal n° 14, 27,125 MHz ;	Canal n° 34, 27,345 MHz ;
Canal n° 15, 27,135 MHz ;	Canal n° 35, 27,355 MHz ;
Canal n° 16, 27,155 MHz ;	Canal n° 36, 27,365 MHz ;
Canal n° 17, 27,165 MHz ;	Canal n° 37, 27,375 MHz ;
Canal n° 18, 27,175 MHz ;	Canal n° 38, 27,385 MHz ;
Canal n° 19, 27,185 MHz ;	Canal n° 39, 27,395 MHz ;
Canal n° 20, 27,205 MHz ;	Canal n° 40, 27,405 MHz

Postes CB, suite

Emettre en modulation de fréquence ou en modulation d'amplitude (double bande latérale ou bande latérale unique) avec une puissance qui ne doit pas dépasser 4 watts en crête de modulation quel que soit le type de modulation.

Cette puissance correspond à :

- 4 watts de puissance de la porteuse en modulation de fréquence ;
 - 1 watt de puissance de la porteuse en modulation d'amplitude double bande latérale ;
- 4 watts de puissance crête en bande latérale unique, cette puissance étant mesurée selon les méthodes préconisées par le Comité de coordination internationale des radiocommunications (C.C.I.R.),
- soit avec deux oscillations sinusoïdales modulantes : 2 watts de puissance moyenne,
- soit avec un texte lu d'une voix égale : 0,4 watt de puissance moyenne.

Article 5

Afin de limiter les perturbations radioélectriques, les réseaux d'antennes sont interdits en fixe comme en mobile ;

de même, dans les immeubles collectifs, la liaison de l'antenne à l'émetteur-récepteur doit être assurée par un câble coaxial d'impédance adaptée ayant un effet d'écran maximal et les antennes des stations fixes ne pourront être installées ni à l'intérieur ni sur les façades et balcons des immeubles.

Les antennes omnidirectionnelles ainsi que les antennes directives, sous réserve que leur gain ne soit pas supérieur à 6 dB par rapport au doublet 1/2 onde, sont autorisées.

Toutefois, les antennes C.B. ne doivent pas produire un champ radioélectrique supérieur à 125 dB microvoltmètre par rapport à l'antenne de réception de radiodiffusion sonore et télévisuelle.

Cette valeur peut être obtenue, par exemple, en installant les antennes verticales sans gain (par rapport au doublet 1/2 onde) et les doublets 1/2 onde à environ 12 mètres, et les autres types d'antennes C.B. à environ 20 mètres, d'une antenne de réception de la radiodiffusion sonore et télévisuelle.

Article 6

Les installations de postes C.B. doivent être conformes aux dispositions suivantes :

L'adjonction de tout appareil radioélectrique destiné à l'amplification de la puissance d'émission est interdite.

Textes administratifs

Le poste C.B. doit être conçu de telle façon qu'une augmentation de la puissance d'émission ne puisse être obtenue par un utilisateur qui essaierait de le modifier.

La construction ou l'installation d'équipements sous la forme de stations relais passifs ou actifs, les réseaux sous toutes leurs formes et les balises de fréquence sont interdits.

La connexion à un réseau de télécommunications ouvert au public ou à un réseau indépendant de télécommunications est interdite.

Dans le cas des stations mobiles, l'appareil doit être fixé sur un support qui permette de l'extraire facilement et immédiatement pour les besoins du contrôle par les services de police ou de gendarmerie.

Article 7

L'utilisation des postes C.B. doit être conforme aux dispositions suivantes :

Les postes C.B. peuvent être utilisés sur toute l'étendue du territoire français et dans les eaux territoriales françaises sous réserve des dispositions de l'article 8 du présent arrêté.

Les stations mobiles peuvent être établies à bord de tout véhicule mobile terrestre, maritime ou fluvial.

L'établissement ou l'utilisation d'un poste C.B. à bord d'un aéronef et dans les zones aéroportuaires accessibles au public est interdit conformément aux règles de sécurité de l'aviation civile.

Pour garantir les exigences de défense et de sécurité publique, l'utilisateur se conforme en cas de nécessité aux dispositions prescrites par les autorités judiciaires, militaires ou de police, ainsi que par le ministre chargé des télécommunications.

La reproduction des transmissions effectuées dans des bandes de fréquences autres que celles définies à l'article 4 du présent arrêté est interdite.

L'émission et la réception doivent avoir lieu sur le même canal.

L'émission doit être effectuée exclusivement en phonie, en modulation de fréquence ou en modulation d'amplitude (double bande latérale ou bande latérale unique).

L'utilisateur doit se conformer aux dispositions relatives à la cryptologie conformément à l'article 28 de loi n° 90-1170 du 29 décembre 1990 sur la réglementation des télécommunications et à ses textes d'application.

Un identifiant personnel peut être utilisé.

Cet identifiant ne doit pas faire appel à la structure des indicatifs officiels délivrés par l'administration conformément au règlement des radiocommunications.

Postes CB, suite

L'émission d'un signal d'appel sélectif associé à la phonie est autorisée, l'appel sélectif doit être constitué par des oscillations de fréquences inférieures à 3 000 Hz ; l'émission automatique d'un signal d'accusé de réception de l'appel est interdite.

Article 8

Le propriétaire ou l'utilisateur d'un poste C.B. est tenu de réparer tout incident ou défaillance technique survenu au matériel et susceptible de causer des brouillages préjudiciables aux installations radioélectriques régulièrement utilisées par les autres services de radiocommunications, radiodiffusion sonore et télévisuelle ou qui pourrait rendre ce poste non conforme aux conditions établies par la réglementation.

Le propriétaire ou l'utilisateur d'un poste C.B. est également tenu de prendre les mesures nécessaires pour éviter que l'installation C.B. ne cause de brouillages préjudiciables aux installations radioélectriques régulièrement utilisées pour les autres services de radiocommunications, et de radiodiffusion sonore et télévisuelle.

Article 9

Le présent arrêté abroge et remplace l'instruction relative aux postes émetteurs-récepteurs fonctionnant sur les canaux banalisés parue au bulletin officiel des P.T.T. du 31 décembre 1982.

Article 10

Le directeur de la réglementation générale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Journal officiel de la République française.

Annexes

CONDITIONS CONCERNANT LE MARQUAGE DU MATÉRIEL RADIO PR 27 OBJET DE LA RECOMMANDATION CEPT T/R 20-09

Marquage très visible et facilement identifiable apposé sur le matériel radio PR 27 sous la forme suivante, en complément des dispositions prévues à l'article 3 du présent article :

C E P T PR 27 x (x étant le symbole du pays dans lequel le matériel a été agréé.)

Ce symbole peut être suivi par un numéro national d'autorisation.

Les symboles à utiliser sont indiqués dans le tableau ci-dessous.

Textes administratifs

Allemagne D
Autriche A
Belgique B
Bulgarie BG
Chypre CY
Cité du Vatican SCV
Danemark DK
Espagne E
Finlande SF
France F
Grèce GR
Hongrie HU
Irlande RL
Italie I
Liechtenstein FL
Luxembourg L
Malte M
Monaco MC
Norvège N
Pays-Bas NL
Pologne PL
Portugal P
Roumanie RO
Royaume-Uni GB
Saint-Marin RSM
Suède S
Suisse C
Tchécoslovaquie CS
Turquie TR
Yougoslavie YU

Pour le ministre et par délégation :
Le directeur de la réglementation générale,
B. LASSERRE

HAMSPHERE

73 de F0DUW Frank QTH Paris

Nous avons déjà présenté Hamsphere, cette fois ci, Franck nous donne un premier bilan d'utilisation, et force est de constater le succès.

Extraits:

« Il devient de plus en plus compliqué d'être ou de devenir radioamateur en France et dans le monde.

Même si dans certains pays l'examen est beaucoup plus facile, il faut acheter son matériel, installer ses antennes, être dans un endroit sans trop de QRM, ce qui devient difficile.

Les SWL, cibistes et radioamateurs sont confrontés aux mêmes problèmes:

Installer des antennes

Les signaux reçus sont noyés dans le QRM

Certains voisins peuvent aussi se plaindre que vous brouillez leur TV

Les électro-sensibles qui craignent vos belles antennes !!!

Le prix du matériel trop élevé pour des personnes modestes

Avec l'âge, il devient de plus en plus dur de monter sur un toit ou à un pylône pour régler son antenne.

La foudre et autres dangers.

Pour les SWL il y a de moins en moins de stations à écouter

Ecouter les radioamateurs c'est bien, parler c'est mieux (a mon avis)

Il n'y a plus de licence novice

Envoyer des cartes QSL ou des rapports de réception SWL avec des " green stamps " et souvent ne pas avoir de réponse.

Payer 46 euros de taxes, plus les cotisations aux clubs.

Donc que faire ?

Lorsque fin 2012 j'ai essayé et adopté ce programme de radio amateurisme virtuel les identifiants étaient autour de 14HS1400

(pour ceux bien sur qui n'avaient pas d'indicatif radioamateur)

Je ne compte pas dans ces 4000 14HS les radioamateurs qui ont essayé le programme.

HamSphere 4.0 pour les Francophones

HamSphere 4.0 est ouvert depuis le 15 août 2014.

Contrairement a HamSphere 3 le 4.0 simule grâce à des

Algorithmes une véritable propagation sur les bandes radioamateurs entre 1,8 et 28 Mhz. HamSphere 4.0 se base sur VOACAP pour faire ses 100 000 simulations de propagation.

<http://www.voacap.com/prediction.html>

LOGICIELS — MATERIELS

Pour le moment 260 pays on été actif sur HamSphere 3

Total: 1560 radioamateurs de France ont essayé HamSphere 3

F0:	150	F4:	340
F1:	350	F5:	420
F2:	13	F6:	300
F3:	12	F8:	90
		F9:	7

Utilisateurs:

USA: 39000
Royaume Uni: 18000
Italie: 14000
Russie: 11400
Brésil: 9500
Espagne: 9000
Indonésie: 8700
Canada: 7900
Inde: 7300

France: 5700

Allemagne: 5400
Pays bas: 5000
Pologne: 4300
Australie: 4200
Malaysie: 3800
Ukraine: 3600
Philippines: 3500
Chili: 3400
Chine: 3400
Afrique du sud: 2900
Portugal: 2800
Roumanie: 2500
Mexique: 2500
Thaïlande: 2500
Turquie: 2300



HamSphere. 4.0



Vous pouvez essayer gratuitement HamSphere 4.0 pendant 30 jours. Pensez à entrer votre indicatif radioamateur si vous en avez déjà eu un (même si c'était il y a 20 ans ou plus !)
Tout passe par internet et la propagation est simulée pas des algorithmes.

<http://hs4.hamsphere.com/download>

Après les 30 jours si vous désirez restez l'abonnement est de 30 euros + taxes par an ce qui reviens je crois a 37 euros. »



Nouvelle série d'antennes d'Aaronia «MDF» (9kHz - 400MHz).

L'antenne MDF est une antenne directionnelle de champ magnétique ainsi qu'une antenne de mesure de l'intensité de champ, disponible en 5 versions différentes avec une couverture de fréquences max. de 9kHz à 400MHz.

Ces antennes magnétiques à large bande peuvent être utilisées pour la recherche des signaux ainsi que pour la mesure de l'intensité de champ. Elles sont compatibles avec les analyseurs de spectre de tous les fabricants.

Antenne pour la localisation et la mesure de l'intensité des champs magnétiques MDF 560

Gamme de fréquences: 500kHz - 60MHz (1MHz - 40MHz avec un écart max. de +/- 0,3dB, calibrée pour la gamme de fréquence de 1MHz jusqu'à 40MHz)

Idéale pour le relèvement des champs magnétiques

Pratique et compacte

Peut être connecté à chaque analyseur de spectre et chaque oscilloscope

Connexion: SMA (50 ohms), N via l'adaptateur optionnel

Connexion trépied: 1/4"

Poids: 180gr

Dimensions: 180x180x50mm

Poignée pistolet avec fonction mini-trépied incl.

Garantie: 10 ans

<http://www.aaronia-shop.com/produits/antennen-sensoren/magnetic-antenna.html>



MATERIELS



Tissu de protection HF

très transparent pour fenêtres, vêtements, utilisations médicales avec une atténuation très élevée allant jusqu'à 50 dB (99,999%).

Le nouveau tissu de protection Aaronia-Shield CEM et HF a été fabriqué à partir de fibres brevetées de haute qualité. Très transparent, lavable, protection HF antiseptique.

Idéal pour la fabrication de baldaquins de protection, moustiquaires, rideaux, voiles, vêtements de protection, etc...

Comme le A2000+, il protège contre tous genres de pollution électromagnétique.

Il offre cependant une protection 1000 fois plus élevée notamment dans le domaine GHz élevé (téléphonie mobile, micro-onde, radar de vol, émissions militaires, etc...).

D'après notre expert, Prof.Dipl.-Ing P.Pauli, il offre la protection la plus performante du monde dans le domaine de tissu de protection très transparent.

<http://www.aaronia.fr/produits/Protections/Aaronia-Shield-50dB/#details>

F6KOP au Lesotho avec 7P8C

Les membres de F6KOP, Radio-Club de Provins (77),
activeront le Lesotho, depuis le district de Maseru,

du 8/02/2016 au 17/02/2016.

avec 5 stations de 160m à 6m, CW/SSB/RTTY.

Lesotho **7P**
Série 7PA à 7PZ
Continent **AF**
Zone ITU **57**
Zone CQ **38**

Le Lesotho

le royaume du Lesotho, en sesotho *Muso oa Lesotho* et en anglais *Kingdom of Lesotho* –, est un État d'Afrique australe, montagneux et sans accès à la mer, entièrement enclavé dans le territoire de l'Afrique du Sud, dont il est économiquement dépendant.

Ancien protectorat britannique (Basutoland), le pays a accédé à l'indépendance en 1966.

C'est aujourd'hui une monarchie constitutionnelle dont le souverain est Letsie III et le Premier ministre Pakalitha Mosisili (2015).

Sa capitale est Maseru.

Le Lesotho compte environ deux millions d'habitants. Les Basotho – qui ont donné leur nom au pays – y sont majoritaires.

La plupart sont chrétiens. Les deux langues officielles sont l'anglais et le sesotho.

La superficie du pays est de 30.355 km²

Subdivisions

En 1871 l'administration coloniale a d'abord découpé le pays en quatre districts.

Ce nombre est passé à sept en 1910, puis à neuf à la veille de l'indépendance et enfin à dix en 1980.

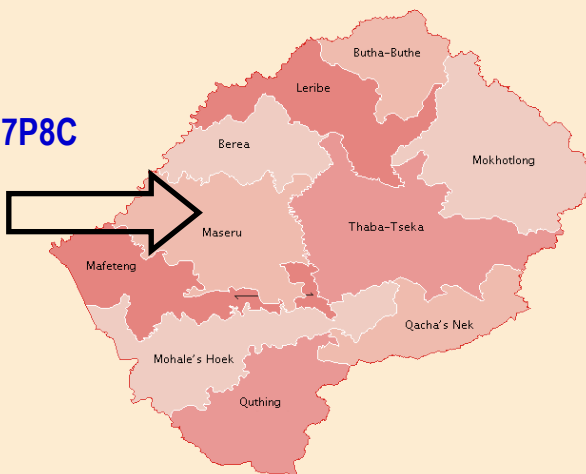
Ces districts sont les suivants : Berea, Butha-Buthe, Leribe, Mafeteng, Maseru, Mohale's Hoek, Mokhotlong, Qacha's Nek, Quthing et Thaba-Tseka.

Le centre administratif de chaque district porte le nom de *camp town*

TRAFIC



7P8C



7P8C suite

TRAFIC

Outre les districts, le pays est également divisé en 24 *wards*, dont les frontières correspondent à des territoires sous l'autorité de chefs traditionnels (*principals* et *ward chiefs*). Ces territoires ne sont pas nécessairement contigus.

Géographie

Le Lesotho couvre 30 355 km², une superficie comparable à celle de la Belgique.

Il partage ses frontières avec le pays au sein duquel il est enclavé : l'Afrique du Sud.

C'est un pays de montagne à relief volcanique, dont tout le territoire est situé au-dessus de 1 300 m d'altitude.

Les collines de l'ouest et du sud sont peu arrosées, alors que les massifs des Hautes Terres et du Drakensberg sont plus humides.

Le point culminant se situe à l'est, au mont Thabana Ntlenyana (3 482 m).

Le climat du Lesotho est de type continental tempéré, avec des caractéristiques plutôt propices à de multiples activités économiques.

Cependant sa situation sur un plateau à l'extrémité du sous-continent sud-africain l'expose aux influences significatives à la fois du courant chaud en provenance de l'océan Indien et du courant de Benguela, froid, venu de l'océan Atlantique.



WLOTA LIGHT HOUSE CALENDAR By F5OGG – WLOTA Manager

TRAFFIC

WLOTA Web Site : <http://www.wlota.com>

08/02-18/02 C6ABB: New Providence WLOTA:1115 QSL N2RFA (d/LoTW/eQSL)
08/01-15/02 PJ2/DH6TJ: Curacao Island WLOTA:0942 QSL H/c (d)/LoTW
16/01-03/04 4S7KKG: Sri Lanka Island WLOTA:0762 QSL DC0KK (d/B)
16/01-04/02 8P9CA: Barbados Island WLOTA:0999 QSL KB8YRX (d)/LoTW
16/01-06/02 HC1MD/HC2: Capay on Hill WLOL:ECU-017 QSL K8LJG (d)
19/01-14/04 H44MS: Guadalcanal Island WLOTA:0086 QSL DL2GAC (d/B)
23/12-6/4/16 3B8/G8AFC: Mauritius Island WLOTA:0595 QSL H/c (d)
25/12-27/5/16 8J2SMT: Honshu Island WLOTA:2376 QSL Auto Buro
31/12-15/4/16 4S7ULG: Sri Lanka Island WLOTA:0762 QSL UY5ZZ (d/B)
19/01-09/02 PJ2/DL9NB: Curacao Island WLOTA:0942 QSL OQRS/ClubLog ONLY
20/01-02/02 FG/F6ITD: Guadeloupe Island WLOTA:0644 QSL H/c (d)/LoTW
22/01-14/02 E51RJR: Rarotonga Island WLOTA:0971 QSL ZL1BQD (d/B)
23/01-08/02 3B8CW: Mauritius Island WLOTA:0595 QSL NI5DX (d/B)
23/01-08/02 3B8HC: Mauritius Island WLOTA:0595 QSL NI5DX (d/B)
28/01-09/02 FJ/N9SW: Saint Barthelemy Island WLOTA:0377 QSL H/c (d/B)
29/01-01/02 VK4NM/P: Fraser Island WLOTA:2976 QSL M00XO OQRS
30/01-11/02 FK/F9IE: New Caledonia WLOTA:1280 QSL H/c (d/B)
01/02-06/02 3G9JA: Isla Hornos WLOTA:2320 QSL CE5JA (d/B)
01/02-29/02 V26IS: Antigua Island WLOTA:1118 QSL OH2IS (d)
02/02-10/02 FS/K8EAB: St. Martin WLOTA:0383 QSL H/c (d/B)
02/02-10/02 FS/KB9AVO: St. Martin WLOTA:0383 QSL H/c (d/LoTW)
02/02-10/02 FS/KC4VG: St. Martin WLOTA:0383 QSL H/c (LoTW/d)
02/02-10/02 FS/W3FF: St. Martin WLOTA:0383 QSL H/c (d/eMail)
02/02-10/02 FS/W6HFP: St. Martin WLOTA:0383 QSL H/c (d)
02/02-10/02 FS/W7ZT: St. Martin WLOTA:0383 QSL H/c (d/eQSL)
02/02-10/02 FS/WG0AT: St. Martin WLOTA:0383 QSL H/c (d)
02/02-10/02 FS/WZ1P: St. Martin WLOTA:0383 QSL H/c (d)
03/02-08/03 FG/F6ITD: La Desirade WLOL:GUA-005 WLOTA:1121
06/02-07/02 FO/W7YAQ: Moorea Island WLOTA:0465 QSL LoTW
10/02-14/02 CE0Y/W7YAQ: Isla de Pascua WLOTA:0319 QSL

10/02-26/02 FS/F8AAN: St. Martin WLOTA:0383 QSL H/c (d)/LoTW/eQSL
11/02-01/03 3B8HD: Mauritius Island WLOTA:0595 QSL OE4AA (d/B)
13/02-19/02 3D2PW: Viti Levu Island WLOTA:0055 QSL DF6PW (B)/LoTW
15/02-22/02 P40W: Aruba Island WLOTA:0033 QSL N2MM (d)/LoTW
16/02-23/02 VP2MWA: Montserrat Island WLOTA:1475 QSL TBA
16/02-12/03 PJ7AA: Sint Maarten WLOTA:0711 QSL AA9A (d)
18/02-24/02 A35T: Tongatapu Island WLOTA:0328 QSL OQRS
18/02-21/02 PS5M: Conchas, Ilha do Mel DFB:PR-01 WLOL:BRA-074
18/02-21/02 YW6Z: Isla Piritu Afuera DFB:003 WLOL:VEN-016
19/02-21/02 ZV1M: Ilha Grande DFB:RJ-15 WLOL:BRA-076 WLOTA:0795
20/02-21/02 C6AKQ: Grand Bahama Island WLOTA:0527 QSL N4BP (d/LoTW)
20/02-21/02 C6AQL: Grand Bahama Island WLOTA:0527 QSL LoTW only
20/02-21/02 C6AWW: Grand Bahama Island WLOTA:0527 QSL NX4N (d/LoTW)
20/02-26/02 J64SLI: Guantanamo WLOTA:0358 QSL K5VIP (d)/LoTW/OQRS
20/02-06/03 KG4EU: Guantanamo WLOTA:0358 QSL W4TVG
20/02-06/03 KG4HF: Guantanamo WLOTA:0358 QSL W6HGF (d)/LoTW/OQRS
20/02-06/03 KG4HP: Guantanamo WLOTA:0358 QSL KK4PHP (d)/LoTW/OQRS
20/02-06/03 KG4WV: Guantanamo WLOTA:0358 QSL W4WV (d)/OQRS
20/02-21/02 ZF1A: Grand Cayman Island WLOTA:1042 QSL K6AM (d/B/LoTW)
22/02-24/02 PS5M: Caraguata, Ilha do Mel DFB:PR-02 WLOL:BRA-023
25/02-25/03 S9BK: Ilha de Sao Tome WLOTA:1223 QSL HB9BEI (d/B)
26/02-01/03 TF/DF8AN: Iceland WLOTA:2975 QSL H/c (d/B)
28/02-13/03 P4/WA2NHA: Aruba Island WLOTA:0033 QSL H/c (d/B)
28/02-07/03 WP2AA: St. Croix Island WLOTA:2477 QSL WD9DZV (d/B)
29/02-03/03 VK5CE/6: Breaksea Island WLOTA:2170 QSL H/c (d/B)/ClubLog
29/02-03/03 VK5MAV/6: Breaksea Island WLOTA:2170 QSL H/c (d/B)/ClubLog



Activités prévues
en février



Les Français sont actifs en FEVRIER

TM39PVJ

Actuellement et jusqu'au 7 février

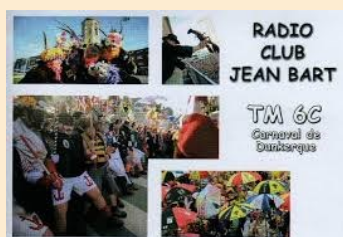
Activité depuis Lons le Saunier dans le Jura.



TM6C

Du 1 au 15 février

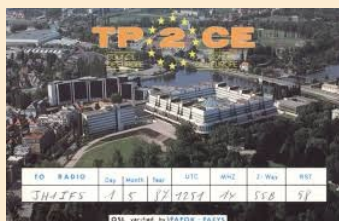
Activité depuis le Carnaval de Dunkerque



TP30CE

Activité du 12 au 13 février

Pour le 30° anniversaire du Conseil de l'Europe



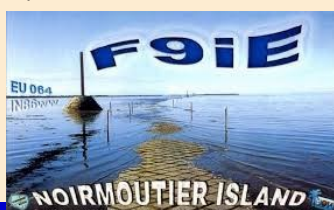
F6ITD depuis FG, Guadeloupe

Actuellement et jusqu'au 8 mars



F9IE depuis FK, Nouvelle Calédonie

Activité jusqu'au 11 février



TRAFIC

F5FDV depuis ZS, Afrique du Sud

Activité jusqu'au 11 mars



F6KOP depuis 7P, Lesotho

Activité du 8 au 17 février



F8AAN depuis FS, Saint Martin

Activité du 10 au 26 février



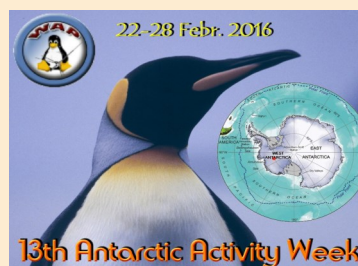
F6AMJ depuis 6W, Sénégal

Activité du 10 au 28 février



TM13AAW

Activité du 12 au 14 février et 19 au 28 février



Concours

006/2-16z	06/2-19z	AGCW Straight Key Party
06/2-0z	07/2-24z	10-10 Int. Winter Contest, SSB
13/2-00z	14/2-24z	CQ WW RTTY WPX Contest
13/2-11z	14/2-11z	SARL Field Day Contest
13/2-12z	14/2-12z	Dutch PACC Contest
20/2-00z	21/2-24z	ARRL DX Contest CW
26/26-22z	28/2-22z	CQ 160mètres SSB
27/2-06z	28/2-18z	Championnat France SSB
27/2-13z	28/2-13z	UBA DX Contest CW

WORLD WIDE RTTY DX CONTEST 2015 attribué à ON3DI

On4ww a un successeur, en effet, dix ans après son record du monde (160 m) SSB,

je suis parvenu à gagner le cq ww pour rtty et un nouveau record du monde, dans la catégorie 80 m qrp.

On pourrait dire que c'est une petite classe, mais je ne le cois pas.

Chaque radioamateur peut participer dans cette catégorie, contrairement à beaucoup d'autres. Je suis très fier qu'un on3 ait réalisé cela.

Record du monde en Belgique le premier dans l'histoire du cq ww rtty est un fait et cela avec des ressources limitées !



Le Championnat de France, 27 et 28 février

TRAFIC

Voici un extrait du règlement ,

en effet, cette année pourquoi ne pas participer ???

C'est l'occasion de tester le matériel, QRO ou QRP, avec seulement un bout de fil et quelques watts ...

mais aussi et surtout de contacter des stations françaises , TK, DOM TOM sans oublier les francophones.

Durant ces deux jours, un très grand nombre de départements, pour ne pas dire TOUS, seront présent sur l'air.

C'est la manifestation annuelle des activités des radioamateurs des départements français de la métropole (DFM), des départements français d'Outre-mer (DOM), des territoires français d'Outremer (TOM).

C'est une compétition à vocation internationale qui se déroule en trois parties, HF télégraphie, HF téléphonie, et THF téléphonie / télégraphie).

DATES ET HORAIRES

TELEPHONIE SUR BANDES HF

Dernier week-end entier du mois de février (phonie), du samedi à 0600 UTC au dimanche à 1800 UTC.

Les stations mono-opérateur telles que définies ci-dessous sont limités à 28 heures de trafic. Les 8 heures d'arrêt minimum devront être prises par périodes d'au moins une heure.

PARTICIPANTS

STATIONS FRANÇAISES

Est réputée **station française** au sens du présent règlement tout participant dont la station, indépendamment de son indicatif et/ou de la nationalité du ou des opérateurs, est située dans l'une des zones ci-dessous :

Départements français de la métropole

Départements ou territoires français d'Outre-mer

STATIONS ETRANGERES

Est réputée **station étrangère** au sens du présent règlement tout participant dont la station n'est pas une station française telle que définie ci-dessus, indépendamment de son indicatif et/ou de la nationalité du ou des opérateurs.

CATEGORIE DE PARTICIPANTS

L'indicatif de la station est unique pendant toute la durée du concours, quel que soit le nombre d'opérateurs.

Toutes les stations, y compris les mono-opérateur, peuvent utiliser une liaison DX cluster. Toutefois, il est rappelé que ce n'est pas l'esprit du concours. Dans le même ordre d'idée, il est rappelé que la pratique de l'auto annonce (sous toutes ses formes) est interdite.

MONO-OPERATEUR

Est réputée **station mono-opérateur** toute station dont l'opérateur assure seul pendant toute la durée du concours la totalité des fonctions du trafic (manipulation, réglage, tenue du carnet, pointage, recherche de multiplicateurs etc).

MULTI-OPERATEUR

Est réputée **station multi-opérateur** toute station ne répondant pas à la définition ci-dessus. Les opérateurs des stations multi-opérateurs ne peuvent pas participer au concours à titre individuel. A tout moment un seul signal par bande est autorisé.

RADIO-CLUB

Les stations radio-clubs sont des stations multi-opérateurs. Les opérateurs vacataires des stations radio-club peuvent participer au concours à partir de leur propre station à titre individuel sous réserve de ne pas contacter la station du radio-club où ils ont assuré une vacation.

STATION MULTI-OPERATEUR MULTI-EMETTEURS

Les cinq bandes peuvent être utilisées simultanément. Un seul signal par bande.

Les opérateurs des stations multi-multi ne peuvent pas participer au concours à titre individuel.

STATION ECOUTEUR (SWL)

Est réputée station écouteur toute station qui écoute le trafic et le consigne selon les règles spécifiées plus bas.

Elle est soumise à la règle du repos de 8 heures.

CLASSES ET REPORTS

Stations françaises

Classe A : inférieure ou égale à 5 W

Classe B : de 5 W à 100 W

Classe C : supérieure à 100 W et inférieure à la puissance maximum autorisée

Stations de la France métropolitaine

RS(T) + numéro du département d'où s'effectue le trafic (exemple 58937)

F6REF, station officielle du REF, RS(T) + 00, quelque soit son département de trafic en France métropolitaine, (exemple 5700)

Stations DOM/TOM

RS(T) + préfixe de la contrée d'où s'effectue le trafic (exemple 599FM)

Stations étrangères

RS(T) + n° de série en commençant à 001

LIAISONS VALABLES

Toutes stations : La même station ne peut être contactée qu'une fois par bande. Pour les stations multi-opérateurs (radio-clubs compris), le temps écoulé entre 2 changements de bande consécutifs ne pourra être inférieur à 10 minutes.

POINTS

STATIONS FRANÇAISES CONTACTANT UNE

Station française du même continent : 6 points

Station française d'un autre continent : 15 points

Station étrangère du même continent : 1 point

Station étrangère d'un autre continent : 2 points

Station maritime mobile : 3 points

STATIONS ETRANGERES CONTACTANT UNE

Station française du même continent : 1 point

Station française d'un autre continent : 3 points

Station maritime mobile : 3 points

MULTIPLICATEURS

POUR LES STATIONS FRANÇAISES

Sont définis comme multiplicateurs :

Contacts avec des stations françaises : départements, préfixes DOM/TOM, 00

Contacts avec des stations étrangères : pays du DXCC de l'ARRL en vigueur à la date du concours, à l'exception de la France continentale, de la Corse et des DOM/TOM

Contacts avec des stations françaises : départements, préfixes DOM/TOM, 00

Aucun multiplicateur pour une station maritime mobile.

POUR LES STATIONS ETRANGERES

Sont définis comme multiplicateurs :

départements, préfixes DOM/TOM, 00

Aucun multiplicateur pour une station maritime mobile.

La RADIO, les valises de la résistance.

Pendant la seconde guerre mondiale, une liaison radio clandestine permet d'échanger des messages codés entre un émetteur-situé en territoire libre (le plus souvent en Angleterre), et un émetteur-récepteur mobile situé en France.

Le modèle 3 MK II est le modèle le plus utilisé par la résistance, après 1943.

Le matériel radio:

Le matériel pour être utilisé en divers points a subi des perfectionnements considérables au cours du conflit.

Ainsi, les postes émetteurs-récepteurs, utilisés par les agents de l'*Intelligence Service* (les services secrets britanniques), en 1941, pèsent en moyenne 20 kg répartis dans deux grosses valises et nécessitent une puissance de 20 W.

Le modèle 3MK

Il entre en service en 1943. Il est beaucoup plus léger (9 kg) et peut être séparé en 3 éléments, ce qui facilite sa dissimulation et son transport.

Il utilise une puissance de 5W.

La robustesse et la fiabilité de ce matériel en font le modèle le plus utilisé entre 1943 et 1945.

L'évolution générale montre une diminution du poids et de l'encombrement, ainsi qu'une amélioration de la précision de l'émission.

Le MCR1

Il est surnommé le « biscuit », c'est un poste miniaturisé, doté de 30 heures d'autonomie, destiné aux zones non électrifiées comme les maquis.

Ces radios émettent pour la plupart des messages codés en morse, ce qui explique le surnom de « pianiste » donné à leurs opérateurs.

Un contact radio clandestin suit une procédure préétablie avec son centre de réception.

L'opérateur doit respecter un horaire précis.

Il arrive quelques minutes avant le rendez-vous pour préparer le matériel : dérouler le fil d'antenne, relier la valise à une prise de courant ou à une batterie, il faut enficher le quartz pour être sur la longueur d'onde prévue et régler l'appareil.

Au moment prévu pour le contact, l'opérateur lance son indicatif d'appel 5 ou 6 fois.

Dès que la centrale de Londres le reçoit, elle vérifie l'identité de l'opérateur avant de confirmer la réception. La transmission des données peut alors commencer.

Cette activité est extrêmement dangereuse. L'*Abwehr* (les services secrets allemands) dispose de récepteurs radiogoniométriques embarqués qui détectent les liaisons.

HISTOIRE



Le modèle 3MK



Le MCR1

Suite

Une règle dite « règle des 3/3 », permet de limiter les risques :
ne pas transmettre plus de 3 minutes consécutives,
ne pas transmettre plus de 3 fois du même endroit,
ne pas être opérateur radio pendant plus de 3 mois d'affilée afin d'éviter des erreurs causées par la routine.

Dès juin 1940, la France Libre organise un embryon de service de renseignement que l'Intelligence Service forme aux techniques de l'espionnage. Ces hommes sont transportés en France où ils recrutent sur place des agents.

Le 25 décembre 1940, le capitaine de corvette d'Estienne d'Orves établit la première liaison entre la Bretagne et Londres.

En janvier 1942, les services secrets français (BCRA) et anglais s'appuient sur des réseaux qui couvrent l'ensemble de la France. Ils disposent d'une douzaine d'émetteurs-récepteurs utilisés par des opérateurs souvent formés en Grande-Bretagne ou par des moniteurs formés dans ce pays et parachutés.

Ces opérateurs paient un lourd tribut à la résistance : entre 1940 et 1942, 72 % d'entre eux sont arrêtés dont la moitié est exécutée.

Les messages sont réduits aux câbles urgents et au contact avec les avions lors des parachutages.

Après 1943, de nouveaux matériels livrés en plus grande quantité et une nouvelle organisation sont mis en place sous l'impulsion notamment de l'ingénieur Jean Fleury.

Les émissions de Londres destinées à la résistance, messages personnels ou consignes d'action, passent par la TSF, allégeant le trafic général sur les ondes.

Les émissions de la Résistance vers Londres suivent des plans de transmission plus complexes.

Les arrestations concernent encore 25 % des opérateurs mais les échanges se multiplient (150/jour en moyenne).

La radio clandestine peut alors jouer un rôle militaire essentiel en assurant la liaison entre les services de renseignement alliés et les réseaux de renseignement et d'action en France.

Par ces postes émetteurs-récepteurs, de nombreuses informations sont transmises sur les moyens militaires allemands, la production des usines, les transports, les décisions politiques du gouvernement de Vichy.

En mai 1944, 135 stations clandestines opèrent en France.

Elles disposent de 4 à 5 appareils dissimulés dans un rayon de 15 km. Ainsi, à l'aube du débarquement du 6 juin 1944, les Alliés ont connaissance de l'ensemble de l'ordre de bataille allemand. Cette fonction de renseignement, peu spectaculaire, est l'une des actions les plus efficaces de la Résistance.

HISTOIRE



La valise



La valise Paraset mk7

Suite

Pour assurer le service de renseignement anglais, des valises émetteurs sont parachutées sur le sol français.

Le service de contre espionnage allemand riposte par la détection de ces valises à l'aide de gonios répartis en triangle ou portés par camion Mercedes afin de situer le clandestin lors de ses contacts.

Côté allemand, on retrouve le même type de valise radio servant aux espions parachutés en Angleterre assurant le service de renseignement de l'Abwehr.

Ces espions germaniques eurent peu d'impact car assez vite démasqués par l'Intelligence Service.

Aspects techniques des liaisons radio clandestines

Une liaison radio clandestine, qu'est-ce au juste ?

C'est un échange de messages codés transmis par radio. Ces messages s'échangent entre un émetteur fixe appelé "La Centrale" ou "Home Station", installé en territoire libre, l'Angleterre ou l'Algérie libérée, et un émetteur-récepteur mobile appelé "La Station" ou "Out Station", fonctionnant en territoire contrôlé par l'ennemi, la France.

Les messages sont émis dans les deux sens :

de France vers Angleterre, au cours d'une émission (ou vacation) du poste clandestin, de l'Angleterre vers la France, par émission "en l'air" (*Broadcast*) faite par un émetteur de forte puissance.

En France, un opérateur spécialisé dit "opérateur-broadcast" se met à l'écoute à des heures et sur des longueurs d'onde (fréquences) convenues.

Il capte ainsi les messages qui lui sont destinés.

Cet opérateur ne dispose que d'un récepteur et ne peut émettre lui-même.

Il n'est donc pas repérable par l'écoute ennemie, mais il ne peut pas accuser réception sur-le-champ des messages qui lui sont transmis.

Dans quelles conditions techniques doit-on travailler ?

La liaison doit être assurée du Pas-de-Calais (200 km) comme du Midi (1 500 km).

On doit pouvoir disposer d'un grand nombre de longueurs d'onde (fréquences).

Ces fréquences doivent être nettement séparées les unes des autres pour éviter des interférences.

On doit disposer d'une puissance suffisante pour être entendu par la Centrale sans cependant perturber les récepteurs situés au voisinage de l'émetteur.

Ces conditions obligent à employer :

les ondes courtes de 60 à 35 mètres de longueur d'onde (soit 5 à 9 Mc/s),

HISTOIRE

la radiotélégraphie (signaux morse produits par un manipulateur) et non la radiotéléphonie (paroles transmises par microphone),

des postes clandestins d'une puissance comprise entre 5 et 20 watts-antenne.

Les matériels

par la Centrale de Londres :

émetteurs et récepteurs sont du matériel lourd, professionnel, puissant pour les premiers, sensible pour les seconds, généralement pourvus d'antennes à faisceau dirigé.

Ils sont dispersés en plusieurs centres, discrètement implantés à la campagne, loin des parasites de la ville. Ils sont sévèrement gardés.

Par les stations clandestines :

émetteurs-récepteurs miniaturisés, en postes-valises, faciles à transporter et à camoufler, mais de très faible puissance et souvent pourvus d'antennes d'efficacité médiocre.

Le transport et livraison du matériel:

Le transport de ce matériel depuis sa fabrication en Angleterre jusqu'à son utilisation en France comporte deux phases.

La première consiste à le parachuter en France dans des containers où se trouvent rassemblés les émetteurs-récepteurs, les dispositifs d'alimentation, les accumulateurs et les chargeurs de ceux-ci, à main ou à pédales, les quartz, les plans de travail, les codes, etc.

L'exécution de cette opération incombait aux services spécialisés de la Royal Air Force et aux équipes d'atterrissage et de parachutage de la Résistance, lesquels, les uns comme les autres, accomplirent leur tâche, s'agissant de l'Action, d'une manière exemplaire.

La seconde phase consiste à répartir ce matériel entre les utilisateurs et ensuite à le déplacer continuellement pour le soustraire aux recherches de la Funkabwehr dès lors qu'il est entré en fonction et qu'il a donc été repéré.

De toutes manières, le transport de ces matériels, qu'il faut bien amener sur le lieu de l'émission, reste toujours une opération risquée.

L'opérateur, mais surtout ses agents de liaison, rivalisent d'astuces pour éviter les contrôles et les fouilles.

Le repérage ennemi

Suite

Le plus grand danger réside cependant dans la localisation de l'émission par le repérage allemand.

Pour comprendre comment repérer une émission, il faut d'abord comprendre comment se propagent les ondes radio.

La propagation des ondes radio se fait en cercles concentriques autour de l'antenne de l'émetteur. On peut la comparer aux vagues produites sur un plan d'eau par la chute d'une pierre.

Les ondes courtes se propagent de deux façons différentes :

le long de la surface du sol : c'est l'onde directe. Elle peut être perçue immédiatement autour de l'émetteur mais dans un rayon de seulement quelques kilomètres.

Cette portée est diminuée par un terrain accidenté ou absorbant. Elle est augmentée avec la puissance de l'émetteur.

vers le ciel où les ondes rencontrent une couche réfléchissante en haute atmosphère.

Cette couche, telle un miroir, renvoie l'onde vers le sol où elle peut être à nouveau perçue.

La distance que peut atteindre cette onde réfléchie, dépend :

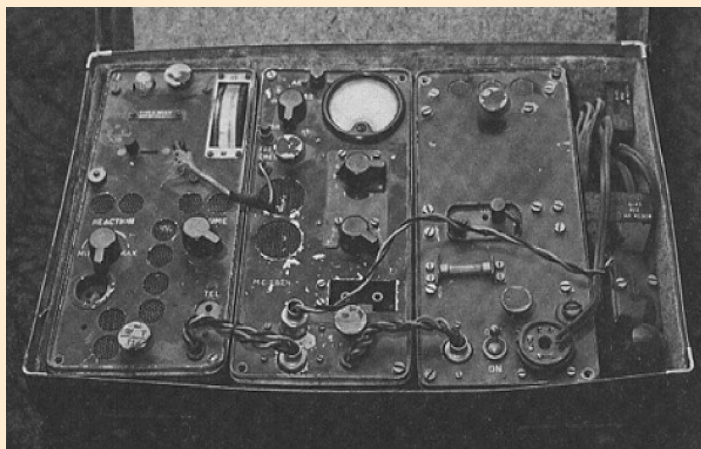
de la hauteur de la couche réfléchissante, variable avec la position du soleil, donc avec l'heure, et avec la saison.

de la fréquence employée pour émettre.

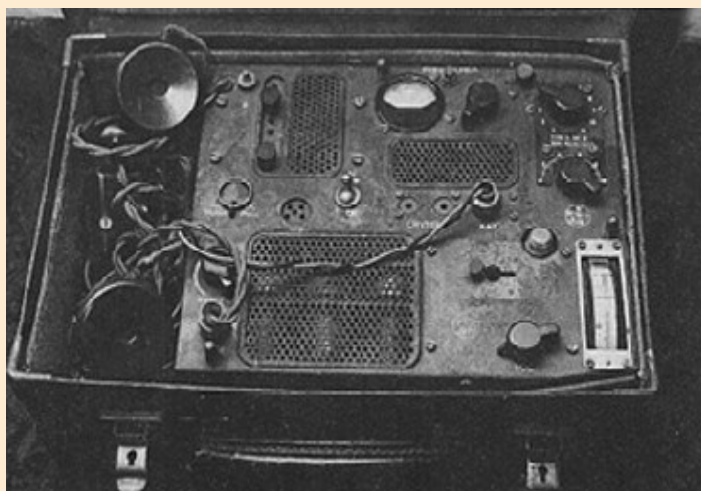
Cette onde doit atteindre la centrale si la fréquence est correctement choisie en fonction de la distance avec Londres et de l'heure.

C'est cette même onde qui est perçue par les stations d'écoute et de repérage allemandes. Ces stations allemandes sont réparties sur toute l'Europe. L'émission clandestine est donc toujours entendue par les Allemands.

HISTOIRE



Valise A MK2



Valise A MK3

Date de mise en service	Type	Puissance antenne	Poids	Dimensions	Observations
1941	MD XV	15/20 W	20 kg	2 grosses valises	Utilisé surtout par l'IS britannique
Fin 1942	AMK II	5 W	9 kg	380 x 240 x 100	De loin le plus employé
1943/44	3 MK II (ou B2)	20 W	15 kg	420 x 270 x 150	Excellent, puissante antenne, dangereuse en ville
1943	PARASET	4 - 5 W	4,5 kg	2 coffrets de 220 x 210 x 110	C'est le minimum de puissance nécessaire
1943	BP 3 AP 4	30 W 8 W	7 kg 4 kg	280 x 210 x 140 280 x 210 x 95	Matériel réalisé par des techniciens polonais à Londres

Valise de la résistance MK 15

Serge, F6BYS ayant présenté ses réalisations, nous lui avons demandé de les montreraussi dans la revue, pour le plaisir de tous.

Un grand merci et nos félicitations pour la réalisation.

Il nous présente "la quatrième valise de la résistance " qu'il vient de réaliser de A à Z.

Il en a fabriqué quatre différentes, certaines en plusieurs exemplaires.

Ici, il s'agit de la MK15/XVI .

C'est un émetteur-récepteur des années 40, très peu utilisé pendant la guerre par la résistance qui préférait la B2 MK3 et bien d'autres.

Cet appareil pouvait sortir environ 15 W et émettait entre 3Mhz et 20 Mhz

Pour info, cette valise a peut-être été utilisée plus en réception par certains groupes de résistants qui avaient besoin de renseignements mais qui n'avaient pas à émettre.

A noter que c'est une copie du récepteur de la valise paraset MK7 avec la modification suivante :

Comme le signal (réaction) était détecté, même en réception par les services d'écoute ennemis, un tube 6SK7 a été ajouté en premier étage pour pallier cet inconvénient.

De plus, l'ajout de cet étage a apporté une sensibilité nettement supérieure en réception.

HISTOIRE



MK 15 récepteur



MK 15 récepteur (vue dessus)



MK 15 émetteur



MK 15 émetteur (face arrière)

Valise de la résistance B2 MK 2 type 3

Serge, F6BYS nous présente ici une autre réalisation.

A noter la qualité mais aussi la quantité de travail pour faire cette "copie" parfaite !!!

Vous pouvez contacter Serge comme nous l'avons fait et retrouver sur le net ses réalisations.

Celles ci, ont aussi été diffusées sur:
<http://addm80.free.fr/bidou3.htm>

HISTOIRE



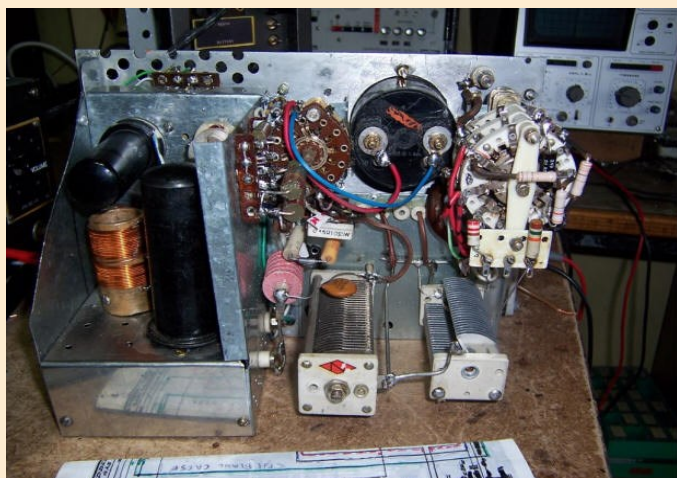
B2 MK2 Type 3, récepteur.



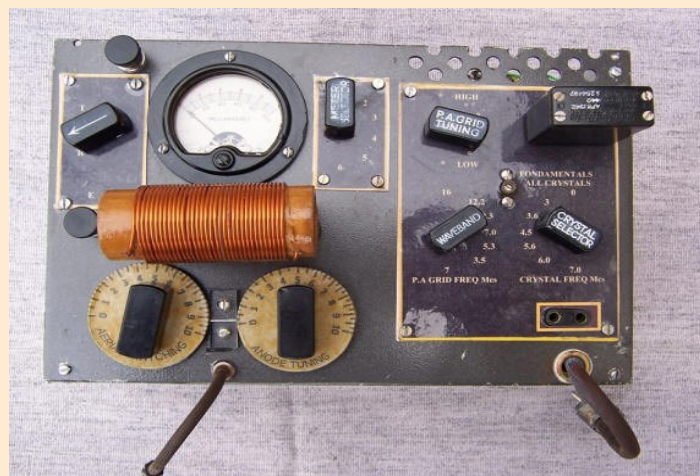
Alimentation



B2 MK2 Type 3, récepteur. (vue de dessus)



B2 MK2 Type 3, émetteur (vue arrière)



B2 MK2 Type 3, émetteur.

PAR F6BYS (Serge)

VALISE DE LA RESISTANCE TYPE 3 MK 2, EGALEMENT APPELEE TYPE B2 MK2 OU B 2

Pays : Grande Bretagne

Organisation: S.O.E

Concepteur: Major John I. Brown, station IX, The Frythe, Welwyn.

Fabricant: Radio Communication.Department, S.O.E Stonebridge Park.

DEBUT DE CETTE REALISATION LE 15 JANVIER 2012 :

« RECHERCHE DOCUMENTATION, CONCEPTION, TOLERIE, COMPOSANTS, CABLAGE, ESSAIS MULTIPLES , MODIFICATIONS.....ETC, FAÇADES... »

CETTE AVENTURE S'EST TERMINEE LE 25 FEVRIER 2013

Je tiens à remercier mes nombreux amis indicatifs et Swls :
F8JZR-PASCAL (Isère) pour le « manip d'origine et boitiers quartz d'époque », HB9AXG-ANTOINE (Suisse) deux CV porcelaine de 250 pF,

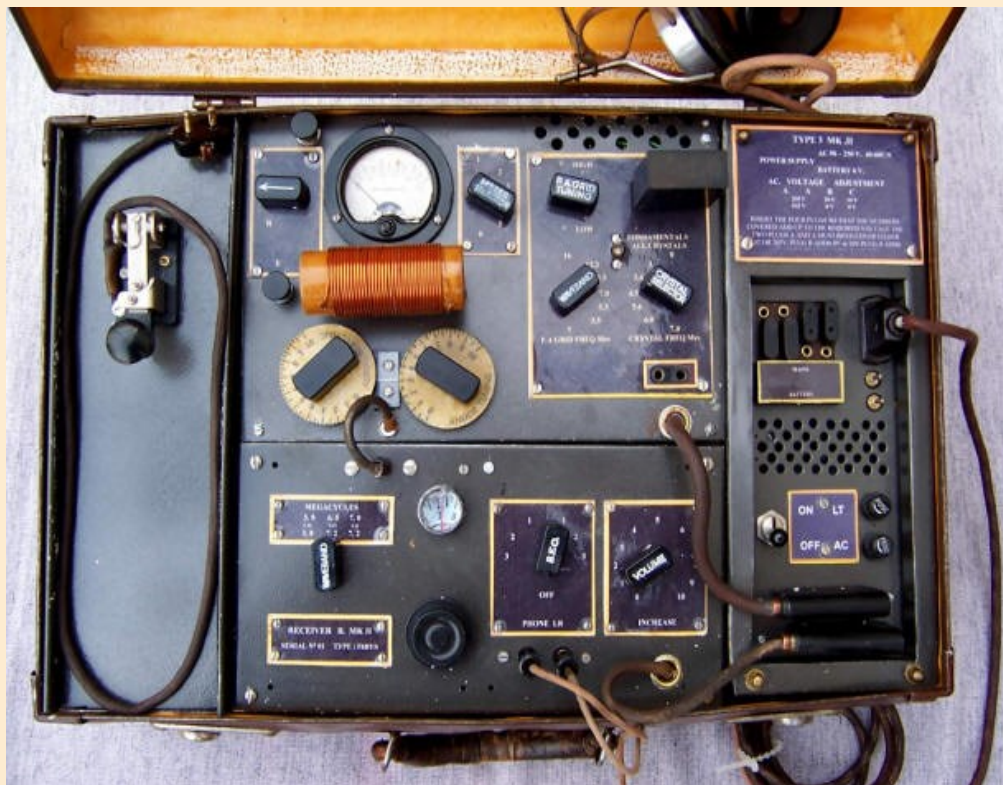
F4FHB-HENRY (Somme) son carton à chaussures rempli de contacteurs à galettes, F4ECU / FOEFQ- JEAN-PIERRE/ CHRISTINE deux CV stéatite de 250 pF,

FOHAG-JEAN mon fournisseur de plaques « alu », également un ANGLAIS INCONNU pour l'ensemble des boutons de commandes d'origine,

Hervé (Oise) qui m'a tourné le bouton de commande du CV récepteur, Philippe - (Oise) pour différents façonnages au tour,

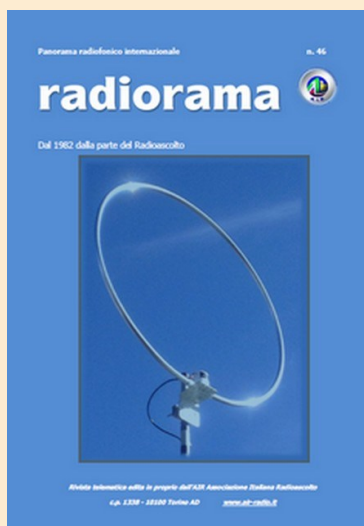
Benoît- (Oise) pour ses conseils (informatique).

Et cela gracieusement « Si tous les gars du monde voulaient se donner la main »



La valise enfin terminée ...

REVUES



RADIORAMA 48

141 pages Web qui peuvent être téléchargés

gratuitement par tous:

<http://www.air-radio.it/radiorama/2015/Radiorama%20n.46.pdf>

Radiorama est une publication dédiée à des auditeurs de la radio, nationales et internationales, dans le monde de la radio dans le sens le plus large du terme, en agissant comme l'organe officiel de l'air,

Radiorama est fabriqué exclusivement avec la contribution désintéressée de membres de l'Association.

Administration et Services

Titres relatifs à la licence annuelle de radioamateur pour 2016.



01/12/2015

Titres relatifs à la licence annuelle de radioamateur pour 2016.

Nous vous rappelons que :

Pour les règlements par chèque, le lieu de paiement reste le Centre d'encaissement de Lille. Joindre au chèque, le talon optique à découper sur le titre de paiement ;

Pour les règlements par virement, ou en espèces ...

Depuis le 1er janvier 2015, c'est la Direction des créances spéciales du trésor (DCST), située à Châtelleraut, qui gère toutes les émissions et tous les recouvrements des titres relatifs à la licence annuelle de radioamateur préparés par l'Agence nationale des fréquences.

**A PAYER : 46.00 euros
avant le 15/02/2016**

MUSEES

Musée des Communications

De Guy MILLOT à NEUVILLE SUR SEINE

52 chemin des chènevières **Neuville sur Seine** (TROYES)

Visite sur Rendez-vous

Tel : 0783867322

Matériels exposés des années 1840 à 2000

Quelques images sur le site:

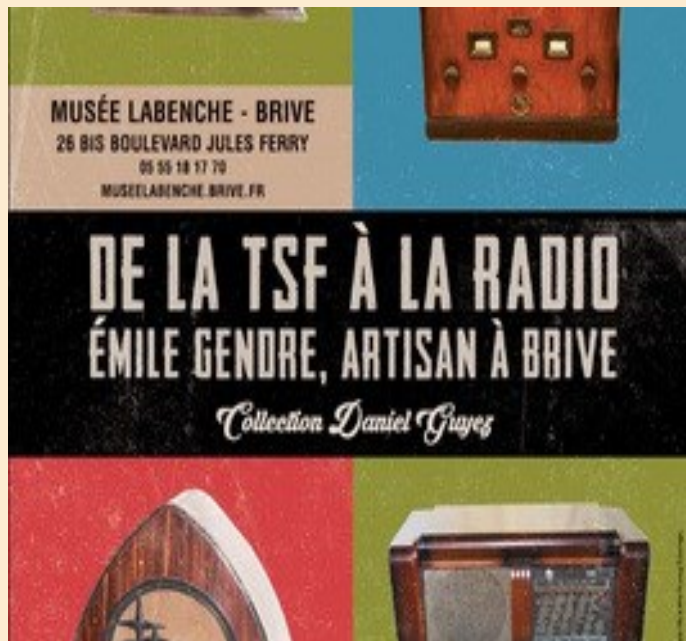
<http://www.musee-des-communications.fr/mentions.html>



Guy Millot



Exposition au Musée Labenche de Brive.



Du 11 décembre 2015 au 04 avril 2016, le musée Labenche accueille une exposition consacrée à l'histoire de la TSF (télégraphie sans fil) ou Radio, des années 1930 aux années 1950, à travers l'exemple d'Émile GENDRE, artisan basé à Brive.

Cette manifestation est réalisée en collaboration avec Daniel GUYEZ, collectionneur briviste, et avec le concours de l'État (ministère de la culture et de la communication – direction régionale des affaires culturelles du Limousin).

Source [Musée Labenche de Brive](#).



Calendrier des salons

MANIFESTATIONS



Salon Radio F5KMB
Edition N° 28

5 Mars 2016 de 9h à 17h
Salle André Pommery
60600 Clermont

Démonstrations Diverses, Vente de Matériel Neuf et d'Occasion, Expo de Récepteurs Militaires, Brocante Radio et Informatique.

Radio club « Pierre Coulon »
BP 152
60131 St Just en Chaussée cedex
<http://www.f5kmb.org>
salon@f5kmb.org



RADIO-CLUB F6KUQ
organise
RADIOBROC 2016

12^{ème} édition du vide grenier de matériel radio
12 mars 2016 de 8 h 30 à 17 h

Salle du Rink-Hockey de Gazinet (Avenue de Verdun) CESTAS

Organisée par le radio club F6KUQ, avec l'aide de la mairie de Cestas, cette manifestation n'est pas un salon commercial mais plutôt une brocante, un "bazar" propice à des échanges conviviaux entre passionnés de la radio. Seul doit être présenté du matériel d'occasion: radio (émetteurs, récepteurs, antennes, composants, etc.), mesures, informatique et récupération électronique; tout ce qui gravite dans l'univers radio amateur. Venez nous voir avec vos trouvailles, nous mettons à votre disposition gratuitement une table (environ 2m) dans un local fermé. Si vous manquez de place, il est toujours possible d'obtenir d'autres tables en échange d'une modeste contribution financière. Un stand de mesure sera à votre disposition pour vérifier le matériel que vous souhaitez acquérir ou vendre (jusqu'à 1200 MHz). Vous trouverez un point de restauration (bar, sandwichs, frites, crêpes).

Visitez ou venez vous renseigner, vous inscrire
sur notre site : <http://radiobroc.r-e-f.org>



SARATECH F5PU

Samedi 12 mars 2016
(9h à 19h)

Parc des expositions CASTRES
(E 02°15'43" - N 43°36'33")

Radioamateur et CB
Vide grenier de la radio
La Radio militaire
Les Associations et Radio-Club

2000 m² d'exposition
Bar - Restauration sur place
Parking gratuit
Accueil des camping cars gratuit

Renseignements : 06 08 23 51 30 f5xx@neuf.fr
Institut pour le Développement des Radiocommunications par l'Enseignement
ide@iposte.net - <http://idee.unilog.fr>

60 Clermont , 5 mars 2016

33, Cestas, 12 mars 2016

21, Castres, 12 mars 2016



SARAYONNE 2015
SALON REGIONAL RADIOAMATEUR DE L'YONNE

SAMEDI 22 AOÛT
DE 9H00 À 18H00
MONTEAU 89

VENTE MATERIEL NEUF
BROCANTE
AEROMODELISME
ATELIER CREATIF
SIMULATEUR DE VOL

BUVETTE
CASSÉ-CROÛTE

ENTRÉE LIBRE

ADRESSE
SORTIE AUTOROUTE AUXERRE NORD
7 ROUTE D'AUXERRE
FSKCC & U.S.C. MONTEAU

CONTACT
GERARD COLLIERE@ORANGE.FR
F40RD@ORANGE.FR
RESERVATION ENFANTS
F5FW DEBARD COLLIERE
SENTIER DE LA FONTAINE MARE
89420 MORACHES
03 86 28 00 24
03 86 92 00 21



ISERAMAT 2016

14 mai 2016
Tullins - Isère



MJC
Chenôve

la maison du citoyen

Monéteau, Dept. 89, 3 sept.

38, Isère, 14 mai 2016

21, Chenôve, 19 mars

MANIFESTATIONS



Juillet 2016



Lyon, Dept. 69, 11 juin



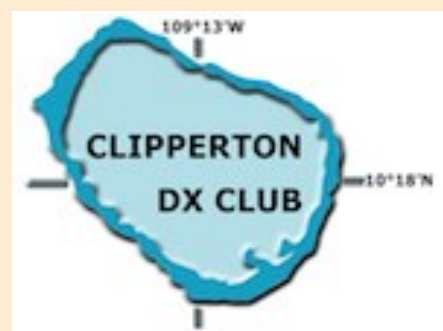
La Louvière, BELGIQUE



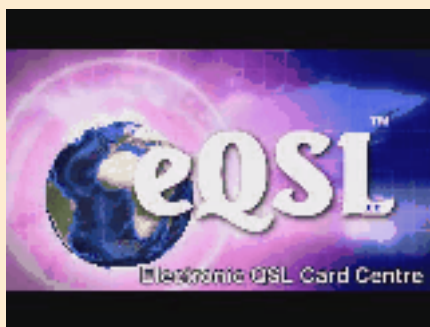
Tours, Dept. 37, 29 octobre



Monteux, Dept. 84, novembre



Brest, Dept. 29 les 9,10,11 Sept.



Retour sur un service QSL par internet, E QSL

<http://www.eqsl.cc/qslcard/Index.cfm>

EXTRAITS du SITE DEDIE A EQSL

Pourquoi vous enregistrer?

Nous exigeons que vous vous inscrivez avant de récupérer ou d'envoyer une carte de eQSL, afin d'assurer l'intégrité et l'exactitude de vos cartes eQSL. Si nous ne le faisons pas, il serait facile de créer de fausses cartes.

Raison 1

Economiser sur le port et les dollars (retour qsl)

Raison 2

193.500 personnes enregistrées

Raison 3

près de 2100 stations DX ont déposé leur QSL

1 dollar par mois

444 millions Eqsl

327 contries

Comment s'inscrire

Étape 1 - Remplissez le formulaire ci-dessous et sur la page suivante. Vous recevrez un e-mail en quelques minutes, contenant un code inscrire.

Étape 2 - Aller à l'inscription Étape 2 écran et saisissez votre indicatif, le Code inscrire vous avez reçu dans l'e-mail, et un nouveau mot de passe que vous créez.

Gestion des QSL

Le système eQSL.cc est une forme de *gestion* QSL. Lorsque vous vous inscrivez eQSL.cc, vous nous désignez comme votre non-exclusive ¹ QSL Manager pour ces journaux que vous choisissez de télécharger.

Vous nous autorisez à distribuer vos eQSLs à OM et SWL figurant dans votre journal, soit par voie électronique ou sur une carte imprimée.

Les services QSL

Vous pouvez avoir d'autres gestionnaires QSL en plus de nous, et vous pouvez choisir qui enregistre à télécharger sur eQSL.cc et ceux qui ne pas

Historique

En Janvier 2009, nous avons lancé une interface avec le magazine CQ, permettant à nos membres de soumettre des crédits directement à CQ gestionnaires de bourses.

En Mars 2010, nous avons lancé une interface électronique aux serveurs DARC pour permettre à nos utilisateurs de transmettre des crédits dans le journal concours DCL.

Certaines organisations, comme 10-10 et JARL ont eu des politiques d'acceptation informelles vers notre QSL électroniques.

Il est un objectif qui est le nôtre de prendre des dispositions avec ARRL, IOTA, et d'autres organisations amateurs d'accepter nos eQSLs pour prix et concours.

Nous croyons que nos authentifiés eQSLs *sont encore plus fiables que les cartes QSL traditionnels* comme la confirmation de QSOs!

eQSL.cc est le **premier et le seul** échange de cartes QSL électronique mondial pour les opérateurs et SWL radioamateurs.

Il est conçu pour être le moyen le plus rapide, plus facile, et le moins cher d'échanger des confirmations QSO, éliminant le coût et le temps que les cartes QSL réguliers ont exigé pour le demi-siècle passé.

FAQ

Pourquoi avons-nous besoin des cartes électroniques QSL ?

Les cartes conventionnelles de QSL prennent du temps d'écrire

Les cartes conventionnelles de QSL ont coûté de l'argent à la copie et au courrier

Vous devez attendre un long temps pour obtenir une carte conventionnelle de QSL dans le courrier

Si vos QTH ou d'autres données fixes changent, vous devez réimprimer les cartes

Les stations rares de DX utiliseraient plutôt les cartes électroniques de QSL

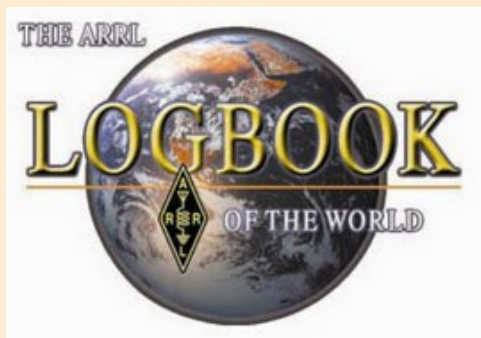
Combien est-ce qu'une carte électronique de QSL coûte ?

Rien.

Le service de base d'eQSL.cc est libre. Nous chargeons seulement un peu si vous voulez utiliser un graphique fait sur commande de votre propre conception.

Est-ce que je dois concevoir ma propre carte?

Non.



EXTRAITS DU SITE DEDIE

<https://lotw.arrl.org/lotw-help/>

Avec ce système, les qsl sont utilisable pour valider les qso et donc les demandes de diplômes ARRL

L'inscription est libre pour tous les radioamateurs, il n'y a rien à payer

Donc pas d'IRC

Pas de qsl à imprimer

Pas d'échange fastidieux de cartes

Il est possible de visualiser ses scores pour le DXCC, WAS,

De même visualiser les détails qso / qsl

Journal de bord du monde (LoTW) est un service en ligne qui vous permet de soumettre par voie électronique (contacts QSOs) pour confirmation

voir vos QSOs soumis et confirmations résultant en ligne

voir votre DXCC, VUCC, WAS, et WPX Progress Award en ligne

soumettre par voie électronique les confirmations pour le crédit vers DXCC, VUCC, WAS, et les prix de WPX

Comme indiqué dans de LoTW mission et les objectifs, l'appartenance à l'ARRL n'est pas une exigence.

Pour utiliser LoTW, télécharger l'application gratuitement TQSL

Vous recevrez un unique certificat Callsign, et à condition que l'accès à un compte LoTW via le world wide web.

Après vous êtes inscrit, vous pouvez soumettre des QSOs à LoTW soit en utilisant TQSL à signer numériquement ces QSOs et les transmettre à LoTW via l'internet,

ou en utilisant l'une des nombreuses applications de l'exploitation qui fournissent cette capacité.

Si l'information dans un QSO soumis correspond à l'information soumise à LoTW par le partenaire de QSO, les comptes LoTW de vous et votre CONTACT auront été confirmé, le QSO sera confirmé.

Les services QSL

Un certificat authentifie l'Indicatif source de chaque QSO soumis, et l'exploitant est autorisé à voir les renseignements fournis par d'autres opérateurs.

Cette combinaison assure l'intégrité du processus de vérification de la SAQ qui a longtemps été la marque de récompenses de l'ARRL.

Via votre compte LoTW, vous pouvez soumettre un QSO confirmé pour le crédit dans l'un ou plusieurs des diplômes DXCC, VUCC, WAS, et les programmes d'attribution WPX.

Il n'y a aucun frais pour l'obtention d'un certificat Callsign, soumettant QSOs, ou en utilisant son compte LoTW pour voir un QSOs soumis, ou un QSO confirmé, ou les progrès d'attribution.

Une redevance est facturée seulement lors de la présentation QSOs confirmés pour accorder des crédits de diplômes.

Si vous n'êtes pas encore utilisateur de LoTW, voici comment commencer.

https://lotw.arrl.org/cgi-bin/lotw_page_auth/default

Si vous utilisez déjà LoTW et avez besoin d'informations, consultez l'aide de journal de bord du monde "barre de navigation" sur la gauche, regarder la liste consultable des Titres sujet, ou essayer les FAQ Questions fréquentes. Vous pouvez également rechercher le contenu de ce système d'aide en utilisant la Recherche installation dans le coin supérieur droit de chaque page.

Documentation

Journal de bord en utilisant du Monde

<https://lotw.arrl.org/lotw-help/>

Une aide est disponible sur le site du CDXC

<http://wp.cdxc.org/lotw-pas-a-pas/>

Service QSL via ANRPFD

RadioAmateurs France a un partenariat avec l'ANRPFD.

Si vous utilisez ce service,

Soit: vous n'êtes pas adhérent à RadioAmateurs France, et vous envoyez des enveloppes self adressées.

Soit vous êtes adhérent, et vous recevez, si vous en avez, directement vos qsl, et ce gratuitement.

(Il n'y a pas besoin d'enveloppes self adressées).



ANRPFD

NOTRE SERVICE QSL
n'a aucune convention avec les autres
BUREAUX QSL en France

NOUS NE PRATIQUONS PAS LE « NO MEMBER »

Bureau National et Service QSL ANRPFD

(PoBox) BP 80002

42009 SAINT ETIENNE cedex 2

France

IMPORTANT :

Pour un retour rapide de vos QSL bien préciser sur celles-ci
« Retour via Bureau (buro) ANRPFD »

Notre service QSL distribue toutes cartes reçues de tous les pays étrangers aux Om ainsi qu'aux SWL Français.

Nous demandons en contre-partie des ETSA pour couvrir les frais postaux.

Nous recevons chaque semaine des kg de QSL (1 QSL=4 gr) pour plus de rapidité d'envoi nous ne passons par aucun intermédiaire.

C'est du direct depuis les Bureaux QSL du monde entier..

De même les QSL reçues des Om et SWL Français sont acheminées aux Bureaux QSL étrangers.

C'est pour cela que tous les Bureaux QSL du monde nous font confiance.

Les services QSL

Un contact radio est toujours un instant magique que les Radioamateurs et les Ecouteurs-SWL qui ont pris l'habitude d'immortaliser en s'échangeant leurs « Carte QSL », véritables Accusés de Réception confirmant le jour et l'heure de la transmission ainsi que le type de modulation et la fréquence utilisée.

Chaque carte est personnalisée au goût de chacun et porte en gros caractères l'indicatif du Radioamateur. Il suffit de remplir les informations relatives à la liaison et de l'expédier: soit directement par la poste (il existe des annuaires avec les adresses de tous les radioamateurs du monde), soit en les faisant acheminer par le bureau de l'ANRPFD (Union Française des Radioamateurs) qui regroupe les cartes au départ de la France et redistribue les cartes provenant des autres pays. Ce service envoie à chaque Om ou aux Radioclubs ou aux responsables départementaux de services QSL, ces deux derniers effectuent une tâche bénévole de recueillir, trier et distribuer les cartes QSL à chacun.

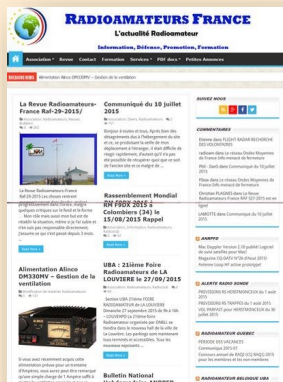
Les cartes QSL ont en principe dans un format standard : **14 X 9 cm** ce qui permet de les empiler au service QSL ou il y en des milliers en attente de tri.



**Pour voir si vous avez
des QSL en "attente"**

<http://www.radioamateurs.news.sciencesfrance.fr/qsl/indexqsl.php>





Radioamateurs France

Un site,

<http://www.radioamateurs-france.fr/>

Une revue,

inscription gratuite par mail à :

Radioamateurs.france@gmail.com

Une association loi 1901

Déclarée à la S. Préfecture de Brignoles 83

Service QSL en partenariat

Les adhérents de RadioAmateurs France,
reçoivent gratuitement leur QSL reçues à l'ANRPFD

Voir sur leur site

<http://www.radioamateurs.news.sciencesfrance.fr/qs/indexqsl.php>

LES COURS DE FORMATION

Inscrivez vous !!!

radioamateurs.france@gmail.com

Les premiers cours ont débuté

Ne tardez plus

SWL, demandez votre

Numéro d'identifiant (gratuit).

radioamateurs.france@gmail.com



Demande d'identifiant

Un SWL est un passionné qui écoute les transmissions par ondes radioélectriques au moyen d'un récepteur radio approprié et d'une antenne dédiée aux bandes qu'il désire écouter. Les radioamateurs, La radiodiffusion, ...

Généralement, le passionné s'intéresse également aux techniques de réception, aux antennes, à la propagation ionosphérique, au matériel en général, et passe beaucoup de temps (souvent la nuit) à écouter la radio.

Législations

Au 21e siècle, il n'y a plus de redevance concernant la réception radio-téléphonique.

Le radio-écouteur n'a pas l'obligation de posséder une licence mais doit faire face à quelques obligations théoriques :

La détention de récepteurs autorisés par la loi, la plupart des récepteurs sont en principe soumis à une autorisation mais néanmoins tolérés en vente libre partout en Europe ;

La confidentialité des communications (de par la loi, il a interdiction de divulguer le contenu des conversations entendues excepté en radiodiffusion, ceci étant valable pour la plupart des utilisateurs de systèmes radio).

Conformément à l'article L.89 du Code de poste et Télécommunications, prévu à l'article 10 de la Loi N° 90.1170 du 29 décembre 1990, l'écoute des bandes du service amateur est libre.

L'identifiant

Il y a bien longtemps que les services de l'Administration n'attribuent plus l'indicatif d'écoute. Le fait est que 3 ou 4 associations distribuent des numéros en utilisant des "séries".

Chacun est libre ...

Rappel : Ce n'est pas un indicatif

Ce qui ne donne pas de droits

Ce n'est qu'un numéro pouvant être utilisé sur les cartes qsl

Il permet de s'identifier et d'être identifié par un numéro au lieu de son "nom et prénom".



RadioAmateurs France attribue des identifiants de la série F 80.000

Ce service est gratuit.

Pour le recevoir, il ne faut que remplir les quelques lignes ci-dessous et renvoyer le formulaire à

radioamateurs.France@gmail.com

Nom, prénom

Adresse Rue

Ville Code postal

Adresse mail

A réception, vous recevrez dans les plus brefs délais votre identifiant.

73, et bonnes écoutes.



RADIOAMATEURS FRANCE

Bulletin d'adhésion valable jusqu'au 31 décembre 2016

**Choix de votre
participation :**

Cotisation France / Etranger (15 €)
Sympathisant (libre)
Don exceptionnel (libre)

Montant versé :

Veuillez envoyer votre bulletin complété accompagné de votre chèque libellé à l'ordre de **"Radioamateurs-France"** à l'adresse suivante :

Radioamateurs-France Impasse des Flouns 83170 TOURVES

Vous pouvez également souscrire en ligne avec PAYPAL sur le site en vous rendant directement sur cette page sécurisée : http://www.radioamateurs-france.fr/?page_id=193

Le bulletin d'adhésion est à retourner à l'adresse suivante

radioamateurs.france@gmail.com

NOM & Prénom:

Adresse :

Code Postal :

Ville

Téléphone

Mail

SWL n° :

Indicatif

Observations :